

Agir pour et avec vous

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

 **Grand
Orlyseine
bièvre**



**Rapport
d'activité 2021**

SOMMAIRE

Grand-Orly Seine Bièvre dans la métropole du Grand-Paris : un territoire stratégique

p6

Gouvernance et compétences

ACCÉLÉRER la transition écologique du territoire

p12

- Conforter l'engagement dans la transition écologique et énergétique du territoire
- Déployer une véritable politique de l'eau
- Mettre en œuvre une politique ambitieuse de gestion des déchets
- Pérenniser et développer la nature en ville

GARANTIR la ville et la qualité de vie pour tous

p22

- Assurer des logements abordables et un parcours résidentiel ouvert
- Favoriser l'emploi et l'insertion des habitants
- Soutenir la dynamique de cohésion territoriale
- Défendre l'accès aux services publics

FAVORISER l'épanouissement par le sport et la culture

p30

- Proposer des équipements culturels au service des communes
- Favoriser des pratiques sportives redynamisées

ANTICIPER les évolutions liées aux transports et développer les mobilités actives

p38

- Partager des ambitions pour l'avenir du territoire, avec des règles d'urbanisme co-construites
- Gérer les espaces publics et les réseaux
- Aménager et végétaliser l'espace public pour des circulations partagées et contre les dérèglements climatiques
- Accompagner les évolutions liées aux transports et développer les mobilités actives

S'AFFIRMER comme un territoire métropolitain incontournable

p46

- Agir pour un territoire productif et innovant
- Valoriser les composantes incontournables au cœur de la métropole
- Soutenir les projets d'aménagement et de renouvellement urbain

UNE ORGANISATION au service du territoire

p54

- L'observation du territoire
- Le secteur affaires européennes et appels à projets
- Les services mutualisés entre et avec les communes membres
- Les ressources internes et les services supports

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EPT GRAND-ORLY SEINE
BIÈVRE CONCEPTION ET RÉDACTION : Elisabeth Selvi

COMITÉ DE RELECTURE : Élodie Pincourt, Elisabeth Selvi,
Myriam Kpade, Arnaud Matrand

CONCEPTION GRAPHIQUE : Virginie Gabriel-Stepler

CRÉDITS PHOTOS : Sylvain Lefevre (sauf mentions contraires)

CARTOGRAPHIE : SIG-Claire Vogel (sauf mentions contraires)

IMPRESSION : Peri-Graphic
Imprimé sur papier 100 % PEFC
DÉCEMBRE 2022



Agir avec vous et pour vous

Le bilan d'activité que vous avez entre les mains est le fruit d'un travail de l'ensemble des équipes de l'Établissement Public Territorial (EPT) dans des conditions exceptionnelles : une année pandémique marquée par une troisième, quatrième puis cinquième vague, et une année pré-électorale. Dans un contexte national et international précaire, l'EPT a poursuivi ses efforts en direction des 24 communes et de ses 720 000 habitant.e.s, et 320 000 salarié.e.s.

Malgré les difficultés, l'établissement public territorial du Grand-Orly Seine Bièvre a pleinement travaillé. Travaillé pour aider les entreprises à passer le cap des vagues COVID en lien étroit avec la région et l'État. Travaillé pour faire redémarrer les équipements culturels (théâtres, conservatoires), nautiques et la patinoire. Travaillé à relancer les grands projets structurants au niveau des transports urbains, à porter et prendre le nécessaire virage écologique contre le réchauffement climatique. Travaillé pour ouvrir ses maisons du droit et de la justice. Nous avons modernisé nos approches pour le traitement des déchets, et effectuons notre révolution dans ce domaine. Nous mettons en œuvre la décision de la grande votation des habitant.e.s pour créer à la demande de neuf maires, une régie publique de l'eau.

Le bilan est immense, tant les attentes, les projets des villes sont nécessaires pour les habitant.e.s, salarié.e.s du territoire. C'est pourquoi je tiens tant à la coopérative des villes, qui est un principe simple et concret de gouvernance démocratique de l'établissement public.

Ce bilan est celui des services publics au service des publics. Sans service public, il aurait été impossible de mener la bataille sanitaire en France, de faire rebondir économiquement notre pays, notre région, notre département, notre territoire. Je n'oublie pas, et je souhaite les remercier, tous les agents de l'EPT : ripeurs, assistantes de direction, professeurs de conservatoire, encadrants sportifs, encadrantes sportives, technicien.ne.s, cadres, agents d'entretien, d'accueil, appariteurs, bibliothécaires, informaticien.ne.s... Chacune et chacun est indispensable pour faire fonctionner notre société. Ensemble nous agissons au quotidien avec vous et pour vous.

Bonne lecture à vous.

Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre



GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

dans la Métropole du Grand Paris : un territoire stratégique

Plus grand territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP), il regroupe 24 communes sous la forme d'une « coopérative de villes ». Son positionnement et son potentiel de développement en font l'un des acteurs majeurs de la dynamique métropolitaine.



UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN INCONTOURNABLE

24 COMMUNES RÉPARTIES SUR **2** DÉPARTEMENTS

124 KM²
• 19% DE LA SURFACE MÉTROPOLITAINE

720 000 HABITANTS
• UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE **2 FOIS** PLUS RAPIDE QUE LA MOYENNE MÉTROPOLITAINE

312 000 LOGEMENTS
• UNE **DYNAMIQUE** DE CONSTRUCTION **FORTE** DEPUIS 20 ANS



UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

800 HA D'ESPACES VERTS PUBLICS

140 LIEUX CULTURELS PUBLICS

380 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

28 KM DE BERGES DE SEINE



UN TERRITOIRE DE MOBILITÉ

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1 AÉROPORT INTERNATIONAL | 7 PORTS URBAINS |
| 1 PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL | 10 GARES DU GRAND PARIS EXPRESS SUR 35 |
| 21 GARES RER | 3 TRAMWAYS |
| 6 STATIONS DE MÉTRO | 1 PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE |



PLUS DE 70 PROJETS URBAINS

8 CONTRATS DE VILLE SUR 18 COMMUNES ET 31 QUARTIERS PRIORITAIRES

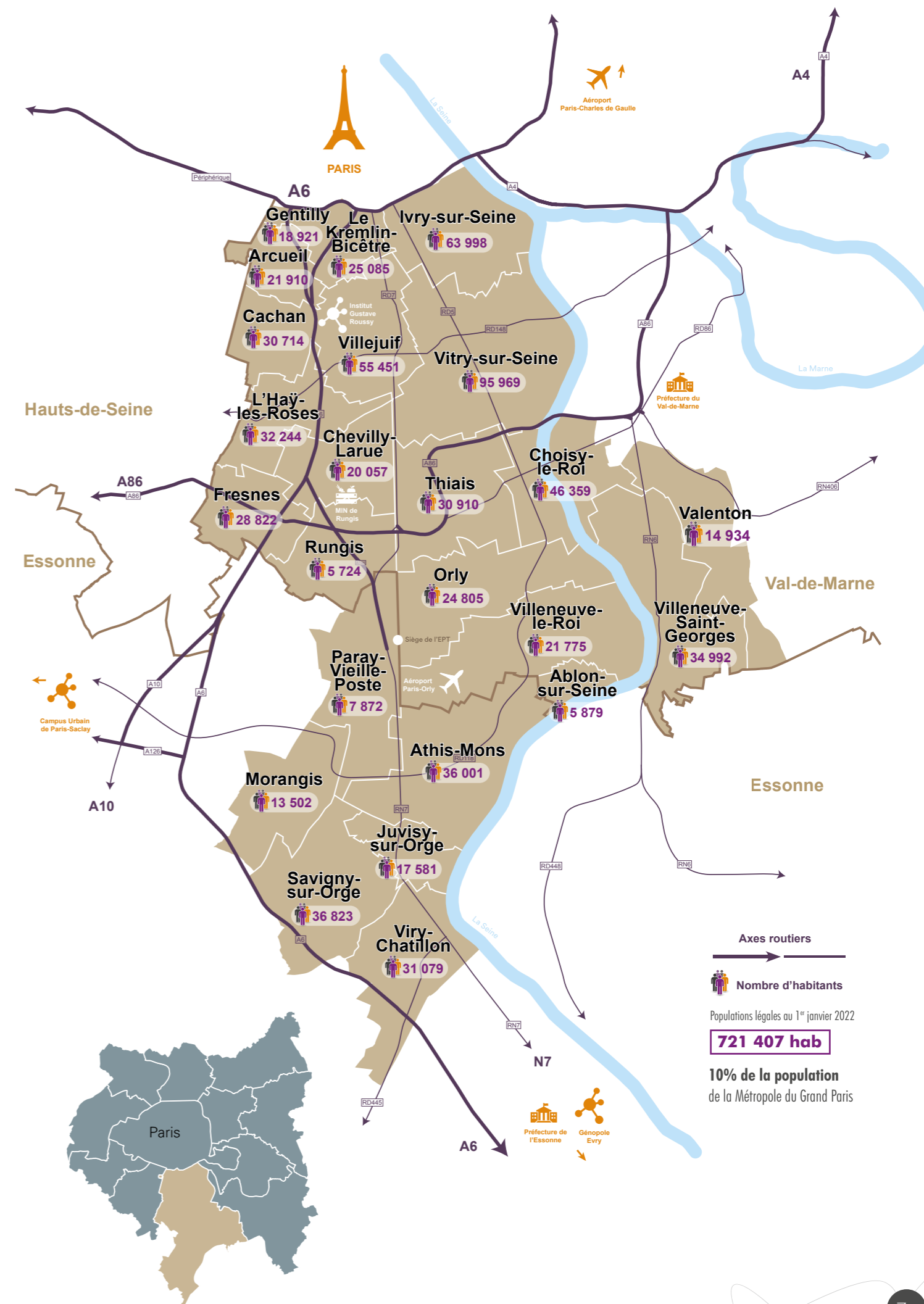
LE 3^{ÈME} PÔLE ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE

Labellisé « Territoire d'Industrie » PAR LE GOUVERNEMENT

285 000 EMPLOIS
• 7% DES EMPLOIS DE LA MÉTROPOLE
• 18 000 EMPLOIS SUR LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

53 500 ÉTABLISSEMENTS
LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS
1^{er} marché mondial DE PRODUITS FRAIS

3 Millions de m² DE FONCIER ÉCONOMIQUE DISPONIBLE



GOVERNANCE et COMPÉTENCES

AGIR ENSEMBLE POUR RENFORCER LES POLITIQUES PUBLIQUES DES COMMUNES

• La coopérative de villes

Actée par la charte de gouvernance du 15 décembre 2020, son principe a été réaffirmé par les élus territoriaux, à l'issue de leur cycle de séminaires, conclu le 12 octobre 2021 au cinéma La Tournelle de L'Hay-les-Roses.

• La gouvernance

Le bureau exécutif est composé du Président, des 20 vice-présidents et des 4 conseillers délégués, représentant chacune des 24 villes du territoire. Il examine l'avancée des dossiers et valide l'ordre du jour du Conseil de territoire.

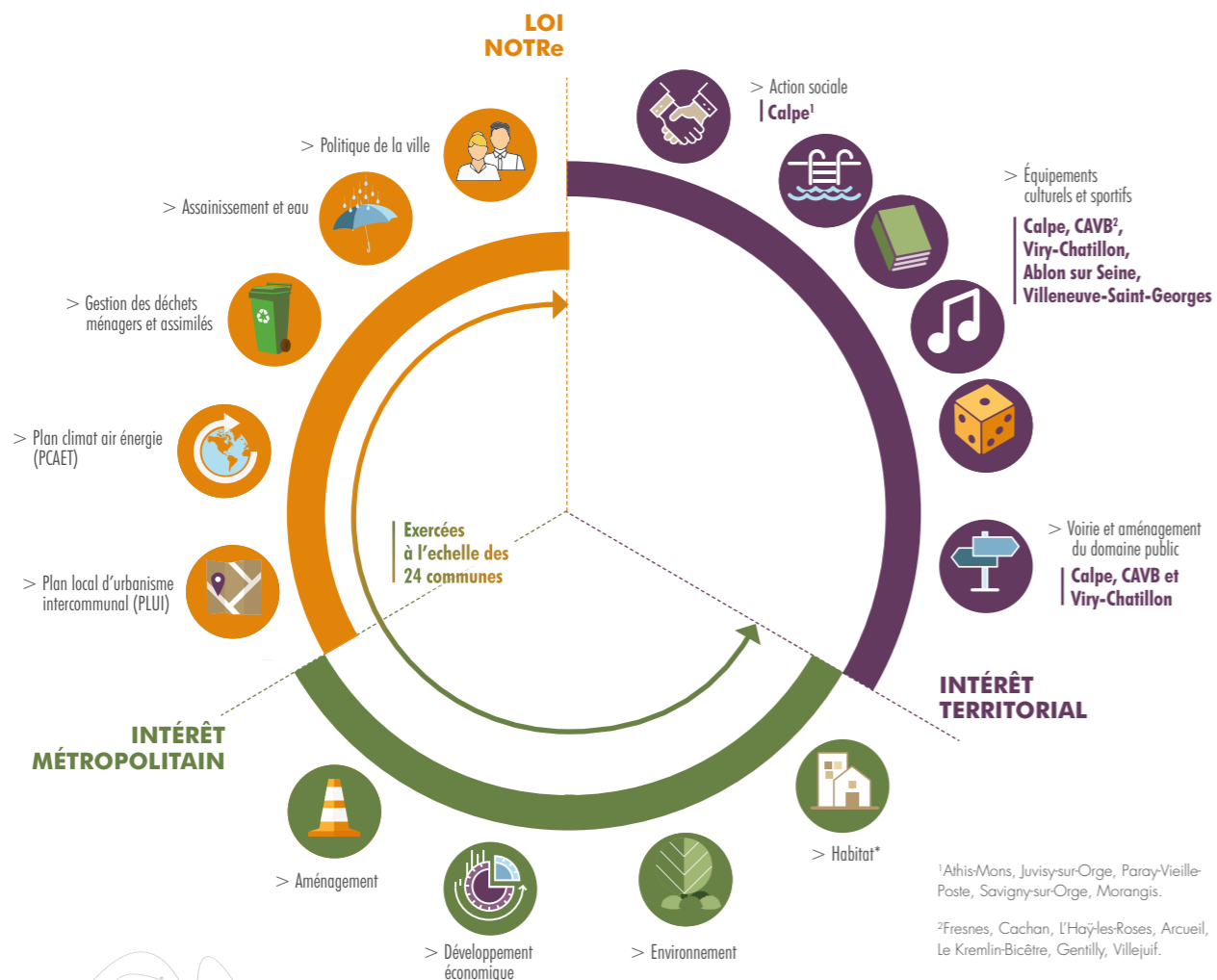
Les délibérations sont votées par le Conseil de territoire, composé de l'ensemble des **102 conseillers territoriaux**.

La Conférence des Maires est le lieu privilégié pour la construction des décisions partagées, pour la validation des grandes orientations stratégiques et notamment des choix financiers.

La charte de gouvernance de l'EPT a été adoptée le 26 janvier 2021.

• Des compétences à l'échelle du territoire et d'autres à l'échelle de bassins et réseaux

Héritées de l'application de la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2016, ou des compétences exercées par les anciennes communautés d'agglomération dissoutes dans l'EPT ou transférées lors de la définition de l'intérêt territorial ou de l'intérêt métropolitain au 1^{er} janvier 2018, les compétences exercées par celui-ci sont exercées soit à l'échelle du territoire, soit à l'échelle de bassins ou réseaux.



Cet objectif collectif a été exprimé par les élus du Territoire, à l'issue de leur cycle de travaux : cinq rencontres thématiques, quatre ateliers, une table ronde et enfin le séminaire de restitution, le 12 octobre 2021 au cinéma La Tournelle de L'Hay-les-Roses. Les membres du Bureau exécutif ont fait le point sur la mise en œuvre du Projet de territoire¹ et ont confirmé l'enjeu central de politiques publiques renforcées. Les priorités du Projet de territoire ont été confirmées dans les grands champs d'intervention du Grand-Orly Seine Bièvre : transition écologique, solidarités sociales et territoriales, emploi et économie productive. L'EPT accompagne les villes sur l'ingénierie de projets pour l'ensemble de ces politiques publiques. De nouveaux dispositifs renforcent les moyens d'appliquer les enjeux prioritaires, par exemple :

- pour la commande publique, avec l'adoption du SPAPSER² comme levier économique, social et écologique (lire page 56)

- pour la gestion de l'eau potable avec l'élaboration d'une Régie des eaux de la Seine et de la Bièvre, compétente sur 9 communes (lire pages 18 et 19)



¹ Projet de territoire : document stratégique qui définit les enjeux, les objectifs et les actions prioritaires pour le Territoire, à l'horizon 2030

² SPAPSER : Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables

L'ALLIANCE DES TERRITOIRES

Le Grand-Orly Seine Bièvre contribue activement aux travaux de l'Alliance des territoires qui réunit les 11 établissements publics territoriaux de la métropole parisienne et œuvre en faveur d'un renforcement juridique et financier des EPT en contribuant à faire évoluer les textes législatifs et réglementaires les régissant.

Contribution au SCoT métropolitain

En 2021, l'Alliance a conduit un important travail de coordination des EPT pour harmoniser les contributions au Schéma de cohérence territoriale (SCoT) métropolitain et peser collectivement au service des communes de la Métropole du Grand Paris (MGP).

Sur le Document d'orientation et d'objectifs (DOO), le groupe de travail a transmis des propositions de reformulation de certaines dispositions trop contraignantes.

NB : réuni en séance exceptionnelle, le 24 janvier 2022, le Conseil de la MGP a approuvé le premier arrêt du SCoT.

Défense des ressources budgétaires
















L'Alliance a également mené une importante campagne de communication et de lobbying pour préserver aux Territoires la progression de la Contribution foncière des entreprises (CFE), dont les 2/3 ont finalement été reversés à la MGP. Sur la dotation d'intercommunalité, **220 M€** ont été conservés pour le bloc communal, dont **55 M€** aux EPT chaque année depuis 2019.

Groupes de travail sur les bonnes pratiques

L'Alliance a mis en place des groupes de travail thématiques composés d'experts des Territoires afin de réaliser et partager des analyses approfondies et être force de propositions : habitat, gestion des déchets, développement économique...

BUREAU TERRITORIAL

Il est composé de **25 élus** : le président – 20 vice-présidents et 4 conseillers délégués, disposant de délégations autour de chacune des 4 exigences du projet de territoire et une cinquième sur la maîtrise budgétaire et la territorialisation de l'action publique.

<p>Michel Leprêtre Président du Grand-Orly Seine Bièvre 9^e vice-président de la Métropole du Grand-Paris Vitry-sur-Seine</p> 	<p>Stéphanie Daumin 1^{re} vice-présidente Finances et territorialisation des politiques publiques Chevilly-Larue</p> 	<p>Camille Vielhescaze 2^e vice-président Urbanisme et PLUi Cachan</p> 	<p>Richard Dell'Agnola 3^e vice-président Stratégie économique 16^e vice-président de la Métropole du Grand-Paris Thiais</p> 	<p>Alexis Teillet 4^e vice-président Sobriété énergétique Savigny-sur-Orge</p> 
<p>Lamia Bensarsa Reda 5^e vice-présidente Logement, CL et Habitat indigne Juvisy-sur-Orge</p> 	<p>Imène Souid 6^e vice-présidente Emploi, insertion et formation professionnelle Orly</p> 	<p>Clément Decrouy 7^e vice-président Patrimoine et équipements intercommunaux L'Hay-les-Roses</p> 	<p>Romain Marchand 8^e vice-président Projet de territoire et aménagement Ivry-sur-Seine</p> 	<p>Cécilia Vala 9^e vice-présidente Santé Fresnes</p> 
<p>Élise Gonzales 10^e vice-présidente Recherche, innovation et enseignement supérieur Villeneuve-le-Roi</p> 	<p>Patrice Sac 11^e vice-président Voirie, réseaux et assainissement Athis-Mons</p> 	<p>Jean-Marie Vilain 12^e vice-président Équipements sportifs Viry-Chatillon</p> 	<p>Sophie Labrousse 13^e vice-présidente Renouvellement urbain et politique de la ville Arcueil</p> 	<p>Éric Grillon 14^e vice-président Modes actifs de déplacement Ablon-sur-Seine</p> 

<p>Jean-Luc Laurent 15^e vice-président Équipements culturels Le Kremlin-Bicêtre</p> 	<p>Bruno Marcillaud 16^e vice-président Logistique et fret Rungis</p> 	<p>Nathalie Lallier 17^e vice-présidente Économie sociale et solidaire Paray-Vieille-Poste</p> 	<p>Métin Yavuz 18^e vice-président Développement numérique Valenton</p> 	<p>Jean-Marc Dufour 19^e vice-président Contractualisation des politiques publiques Morangis</p> 
<p>Gilles Lafon 20^e vice-président Transport et mobilité Villejuif</p> 	<p>Fatah Aggoune 1^{er} conseiller délégué Activités productives et immobilier d'entreprise Gentilly</p> 	<p>Philippe Gaudin 2^e conseiller délégué Nature en ville Villeneuve-Saint-Georges</p> 	<p>Ali Id Elouali 3^e conseiller délégué Tourisme et enjeux hôteliers Choisy-le-Roi</p> 	<p>Pierre Bell-Lloch 4^e conseiller délégué Eau Vitry-sur-Seine</p> 

CONSEIL TERRITORIAL

Présidé par Michel Leprêtre, il comprend **102 élus** désignés par les conseils municipaux des 24 villes membres. Chaque commune dispose d'un nombre de représentants proportionnel à sa taille, avec un minimum d'un représentant par ville.

Composition du conseil territorial au 30 juin 2022

■ Maire
* Conseiller métropolitain

438 DÉLIBÉRATIONS
9 RÉUNIONS DU CONSEIL
8 RÉUNIONS DU BUREAU
33 RÉUNIONS DES COMMISSIONS PERMANENTES

<p>Ablon-sur-Seine Éric Grillon ■ ■</p> <p>Arcueil Carine Delahaie Hélène Peccola* Sophie Labrousse</p> <p>Athis-Mons Jean-Jacques Grousseau* ■ ■ Gautier Conan Odile Linek Patrice Sac Fatoumata Sow</p> <p>Cachan Hélène De Comarmond* ■ ■ David Petiot Stéphane Rabuel Camille Vielhescaze</p> <p>Chevilly-Larue Stéphanie Daumin* ■ ■ Régine Boivin Laurent Taupin</p> <p>Choisy-le-Roi Tonino Panetta* ■ ■ Danièle Gaulier Didier Guillaume Ali Id Elouali</p>	<p>Sushma Ostermeyer Canan Ozcan Moustapha Thiam</p> <p>Fresnes Marie Chavanon* ■ ■ Claire Lefebvre Yann Piralli Cécilia Vala</p> <p>Gentilly Patricia Tordjman* ■ ■ Fatah Aggoune</p> <p>Ivry-sur-Seine Philippe Bouyssou* ■ ■ Maryse Dorra Ouarda Kirouane Romain Marchand Mehdi Mokrani Mehrez Mraïdi Clément Pecqueux Marie Pieron Sabrina Sebaili</p> <p>Juvisy-sur-Orge Lamia Bensarsa Reda ■ ■ Sébastien Bénéteau*</p> <p>Le Kremlin-Bicêtre Jean-Luc Laurent ■ ■</p>	<p>Anissa Azzoug Jean-François Delage Ibrahim Traoré</p> <p>L'Hay-les-Roses Vincent Jeanbrun* ■ ■ Clément Decrouy Pascal Lesselingue Sophian Moualhi Françoise Sourd</p> <p>Morangis Brigitte Vermillet* ■ ■ Jean-Marc Dufour</p> <p>Orly Christine Janodet* ■ ■ Imène Ben Cheikh Renaud Lerude</p> <p>Paray-Vieille-Poste Nathalie Lallier* ■ ■</p> <p>Rungis Bruno Marcillaud* ■ ■</p> <p>Savigny-sur-Orge Alexis Teillet ■ ■ Catherine Chevalier* Charles Darmon Jean-Marc Defremont</p>	<p>Joëlle Eugène</p> <p>Thiais Richard Dell'Agnola* ■ ■ Daniel Beucher Virginie Leurin-Marcheix Pierre Segura</p> <p>Valenton Métin Yavuz* ■ ■ Cécile Spano</p> <p>Villejuif Pierre Garzon ■ ■ Rakia Abdourahamane Malika Kacimi Gilles Lafon Anne-Gaëlle Leydier* Alain Lipietz Valérie Marin Michel Zulke</p> <p>Villeneuve-le-Roi Didier Gonzales* ■ ■ Élise Gonzales Jean-Louis Maitre</p> <p>Villeneuve-Saint-Georges Philippe Gaudin ■ ■ Saloua Amkimmel Kati Cabillic</p>	<p>Daniel Delort Jean-Pierre Vic</p> <p>Viry-Chatillon Jean-Marie Vilain ■ ■ Jérôme Berenger Laurent Sauerbach* Vanessa Capelo</p> <p>Vitry-sur-Seine Pierre Bell-Lloch ■ ■ Alain Afflatet Abdallah Benbetka Khaled Ben-Mohamed Frédéric Bourdon Laurence Dexavary Bernadette Ebode Ondobo Rachida Kabbouri Jean-Claude Kennedy Luc Ladire Fabienne Lefebvre Michel Leprêtre* Isabelle Lorand Margot Moronvalle Cécile Veyrunes-Legrain*</p>
---	---	---	---	--

Les commissions permanentes sont chargées d'étudier les questions qui sont soumises au Conseil territorial. En cohérence avec l'action territoriale, **5 commissions ont été créées** :

- **Combattre les dérèglements climatiques**
- **Garantir la ville et la qualité de vie pour tous**
- **Anticiper les évolutions de la ville**
- **S'affirmer comme un territoire métropolitain**
- **Maîtrise budgétaire et territorialisation des politiques publiques**



@photo Pierre Duquoc

ACCÉLÉRER

la transition écologique du territoire

- Conforter l'engagement dans la transition écologique et énergétique du territoire
- Mettre en œuvre une politique ambitieuse de gestion des déchets
- Déployer une véritable politique de l'eau
- Pérenniser et développer la nature en ville

CONFORTER l'engagement dans la transition écologique et énergétique du territoire



En positionnant en première exigence de son projet de territoire la lutte contre les dérèglements climatiques et les nuisances, le Grand-Orly Seine Bièvre affiche ses

ambitions environnementales avec un triple enjeu :

- lutter contre l'érosion de la biodiversité et préserver le cadre de vie
- lutter et s'adapter au changement climatique
- renforcer la performance énergétique du territoire



Lac de Viry-Chatillon

Elles et ils sont animateurs, gestionnaires, agents d'accueil ou directeur de la Maison de l'environnement, maîtres composteurs, chefs de projet, techniciens bâtiment. Ils étudient, évaluent, donnent à voir, éduquent, éveillent et cherchent des solutions à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le réchauffement climatique.

MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Le diagnostic du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a été finalisé en intégrant les résultats du Bilan carbone, à réaliser tous les trois ans, des principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre, sur le territoire et dans le cadre du patrimoine et des compétences de l'EPT.

Trois scénarios ont été modélisés pour répondre aux enjeux de :

- Transition énergétique bas carbone
- Adaptation aux dérèglements climatiques
- Lutte contre les pollutions et les nuisances

Ces scénarios permettent de définir des trajectoires à suivre, qui trouveront une traduction stratégique dans le cadre de la définition des orientations du Plan climat.

Engagée depuis 2018, la démarche qualité Cit'ergie qui alimente l'élaboration du PCAET, via une méthodologie et des indicateurs, est aussi appliquée au fonctionnement de la collectivité, selon un principe d'amélioration continue dont les avancées et les axes de progrès ont pu être mesurés.

Les démarches Contrat de transition écologique et Territoire d'industrie (CTE/TI) ont fusionné dans une instance de pilotage conjointe. Dans ce cadre Grand-Orly Seine Bièvre a signé deux lettres de soutien aux projets hydrogène porté par Hynamics (EDF) et par Air Liquide, dans une logique de complémentarité géographique des deux démarches.

Le partenariat avec l'agence de l'énergie du CAUE¹ 94 :

47 permanences de conseil info énergie se sont tenues à la Maison de l'Environnement d'Arcueil, soit 92 personnes conseillées. Le Grand-Orly Seine Bièvre a également adhéré au CAUE 91 pour que les communes puissent bénéficier de tarifs réduits (-50%) sur ses prestations (conseil en matière environnementale).

¹CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

²GNV : Gaz Naturel pour Véhicules

³FNCCR Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies



Vers une flotte de véhicules lourds en bio GNV² ou électriques.

À la suite de l'étude d'un schéma directeur de la mobilité bio GNV réalisée dans le cadre du Contrat de transition écologique en 2020 et à la faveur du renouvellement de ses marchés de location, Grand-Orly Seine Bièvre s'engage dans la conversion progressive de sa flotte véhicules lourds et utilitaires aux motorisations gaz ou électriques. En outre, en vue de la création pour 2024 de la station de distribution d'hydrogène sur la zone d'activité des Ardoines, EDF, l'EPT et la ville de Vitry-sur-Seine se sont associés à un projet de financement d'acquisition de 2 bennes à ordures ménagères Hydrogène et du développement de points d'avitaillement propres.



Vers un Schéma directeur énergie des bâtiments de l'EPT grâce à :

- l'engagement de la réalisation d'un audit énergétique sur 48 bâtiments, soit 91 500 m²,
- la constitution d'un groupement avec les communes de Vitry-sur-Seine et Villeneuve-Saint-Georges et la réponse à 3 appels à manifestation d'intérêt qui permettent :
 - > de financer à 50% l'audit énergétique, ainsi que des études pour le remplacement de chaudières à gaz,
 - > d'acquies un logiciel innovant permettant de digitaliser les processus décisionnels de gestion patrimoniale et d'investissements et d'obtenir le financement à 50% d'un poste d'économe de flux,
 - > de financer à 50% la formation des équipes techniques ainsi qu'une campagne de sensibilisation des usagers et des agents de l'EPT.

INFORMER ET ÉDUIQUER À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES ET LES REPRÉSENTATIONS

Un lieu, des idées : la Maison de l'Environnement à Arcueil

Si en 2021 la Maison de l'Environnement a composé avec la succession des protocoles sanitaires liés à la crise Covid, elle a aussi vu son accessibilité affectée par la fermeture de sa rue pour les travaux de réouverture de la Bièvre pendant 6 mois de l'année.

Pour autant, l'équipe a su retrouver son public scolaire, périscolaire et familial au travers de ses animations, touchant **8 714 personnes** dont **7 716 enfants**, réfléchir à un programme grand public avec des partenaires extérieurs et créer une première exposition itinérante.



Création de sapins de Noël en palette en substitution de l'achat de sapins naturels

- **Fête de la nature** (en octobre au lieu de mai)
- **30 animations grand public** (408 personnes)
- **294 animations scolaires** (7 413 enfants)
- **17 animations en temps péri-scolaire** (303 enfants)
- **1 initiation d'animateurs** (9 animateurs)
- **2 évènements pour les agents de l'EPT** (56 participants)
- **15 participations sur des évènements organisés par les partenaires (villes, associations)** (433 personnes sensibilisées)



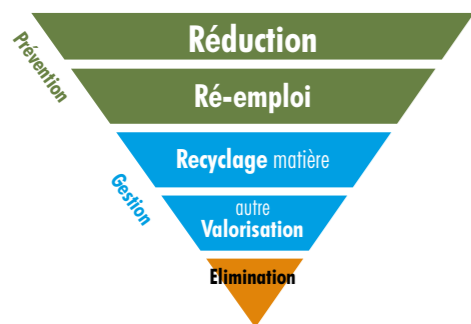
Animations de la Maison de l'Environnement

METTRE EN ŒUVRE une politique ambitieuse de gestion des déchets



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS

359 kg, c'est le poids par habitant de déchets collectés et traités en 2021 sous la responsabilité du Grand-Orly Seine Bièvre. L'enjeu est donc de taille à l'échelle d'un territoire de 720 000 habitants sur 24 communes pour arriver à l'objectif d'avoir réduit de 9% les déchets entre 2016 et 2025 (soit une réduction cible de 37 kg/habitant).



Elles et ils sont rieurs, chauffeurs poids lourds, contrôleurs de collecte, agents de régie des bacs, assistants de gestion, agents en charge de l'accueil, animateurs, manageurs de ces équipes et chargés de missions. Tous engagés pour apporter un service de proximité : 250 agents (150 agents du Grand-Orly Seine Bièvre et 100 agents mis partiellement à disposition par les communes) au service des usagers pour répondre à cette mission de prévention, de réduction et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

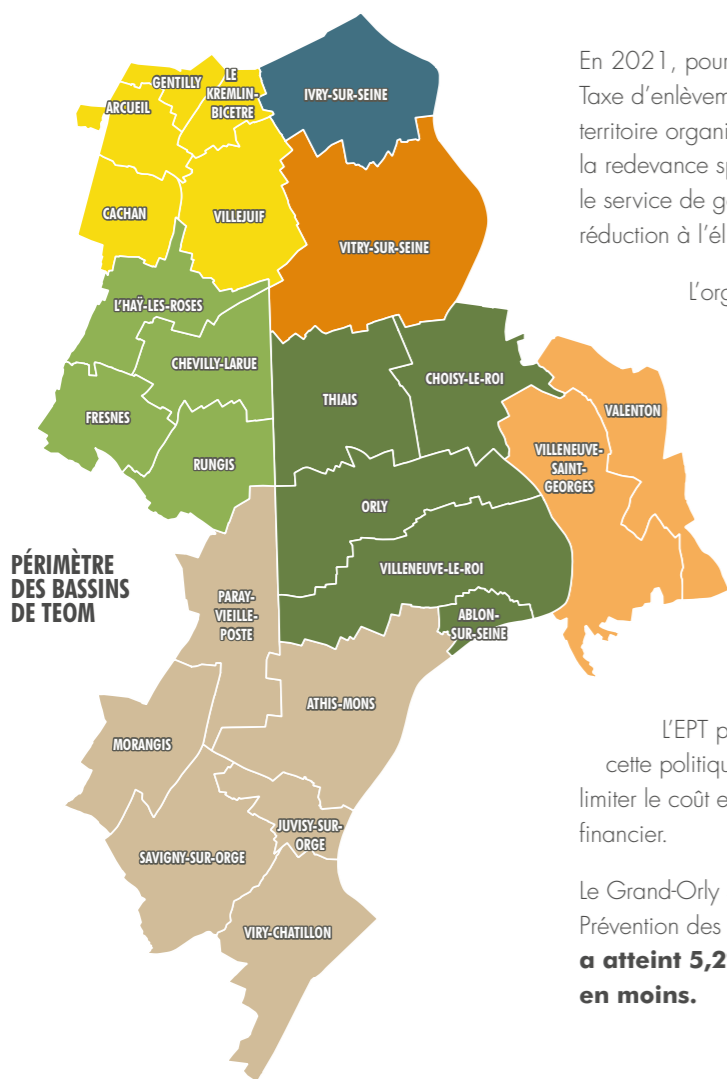
En 2021, pour la 1^{ère} année, le Grand-Orly Seine Bièvre vote et perçoit la Taxe d'enlèvement des Ordures ménagères (TEOM) sur l'ensemble de son territoire organisé en 7 bassins de collecte. Cette taxe a vocation, avec la redevance spéciale et les participations écoemballages, à financer le service de gestion des déchets ménagers, de la sensibilisation à la réduction à l'élimination.

L'organisation en bassins pour la collecte permet :

- La définition de niveaux de service harmonisés et propres au territoire de chaque bassin en tenant compte de ses spécificités intrinsèques
- la mise en œuvre progressive d'une gestion simplifiée du service déchets sur chacun des bassins (organisation sur le terrain de la collecte, organisation des marchés, organisation des moyens humains)
- une convergence progressive des taux de TEOM

L'EPT prépare sa révolution déchets et s'organise pour favoriser cette politique environnementale d'envergure. Limiter les déchets, c'est limiter le coût environnemental de la collecte et du traitement et son coût financier.

Le Grand-Orly Seine Bièvre a dès 2019 formalisé son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). **En 6 ans, on a atteint 5,2% de réduction par habitant, soit 20 kg/habitant en moins.**



RÉDUIRE LES DÉCHETS

Prendre conscience de la production quotidienne de déchets

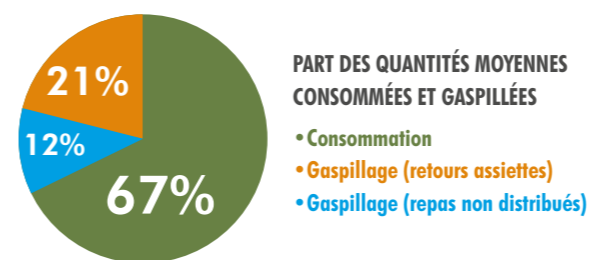


La Maison de l'environnement d'Arcueil a conçu avec les services déchets et communication et un artiste photographe du territoire **une exposition itinérante pour interpeller sur la question du déchet.** L'exposition a commencé son périple en fin d'année 2021 sur 3 sites dans la ville d'Arcueil (5 000 personnes touchées) et à Athis-Mons (3 000 personnes touchées) avec une médiation de la maison de l'environnement auprès des centres de loisirs.

Lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire.

2 nouvelles communes, Juvisy-sur-Orge et Savigny-sur-Orge, ont rejoint les 8 communes déjà engagées dans la démarche depuis 2019 et 2020 : Ivry-sur-Seine, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Athis-Mons, Viry-Chatillon et Le Kremlin Bicêtre, Cachan et Villejuif. En moyenne le gaspillage alimentaire s'élève à 30% des quantités livrées.

Observation sur une commune du territoire :



Composter en habitat individuel mais aussi collectif. Chaque habitant peut recevoir un composteur ou lombricomposteur. Des accompagnements à la mise en place de compost collectif sont proposés. En 2021, **1.356 composteurs** ont ainsi été donnés, passant le taux d'équipement des pavillons de 21,4 à 23%. L'habitat collectif n'est pas en reste puisqu'il est proposé un accompagnement à la mise en place de sites de compostage en pied d'immeuble.

Mettre à disposition des broyeurs pour réduire les végétaux : 2 nouvelles communes (Chevilly-Larue et Orly) ont rejoint le dispositif déjà déployé sur 4 communes (Cachan, Fresnes, Le Kremlin-Bicêtre et Paray-Vieille-Poste).

FAVORISER LE RÉEMPLOI

Grand-Orly Seine Bièvre soutient les recycleries du territoire qui permettent de donner une nouvelle vie aux objets et vêtements dont certains se séparent.

70 Repair Cafés ont été organisés en 2021 dont **40 réalisés** lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

60 classes du territoire, soit 1 500 enfants ont été sensibilisés à la réduction des déchets et au réemploi.

RECYCLER

Faciliter le geste de tri : 2021 est l'année où les 24 communes sont désormais toutes concernées par l'extension des consignes de tri, c'est-à-dire la simplification du geste de tri en permettant aux habitants de mettre tous les emballages et papiers dans le même bac de tri : films, pots et barquettes, etc... Cette extension a plusieurs vertus :

- 1. elle permet de massifier la collecte et favoriser le développement** de filières de valorisation pour les emballages non encore recyclés.
- 2. elle s'accompagne d'une bonification financière de la contribution de CITEO¹ à l'EPT** pour financer le tri sélectif, l'EPT ayant été lauréat des appels à candidatures proposés en 2019 et 2021.
- 3. Elle doit permettre de réduire le taux de refus de tri** (bac d'emballage refusé à l'entrée du centre de tri et redirigé vers l'enfouissement ou l'incinération) qui est un peu plus élevé en moyenne sur le territoire qu'en Ile de France (33,7% pour l'EPT)

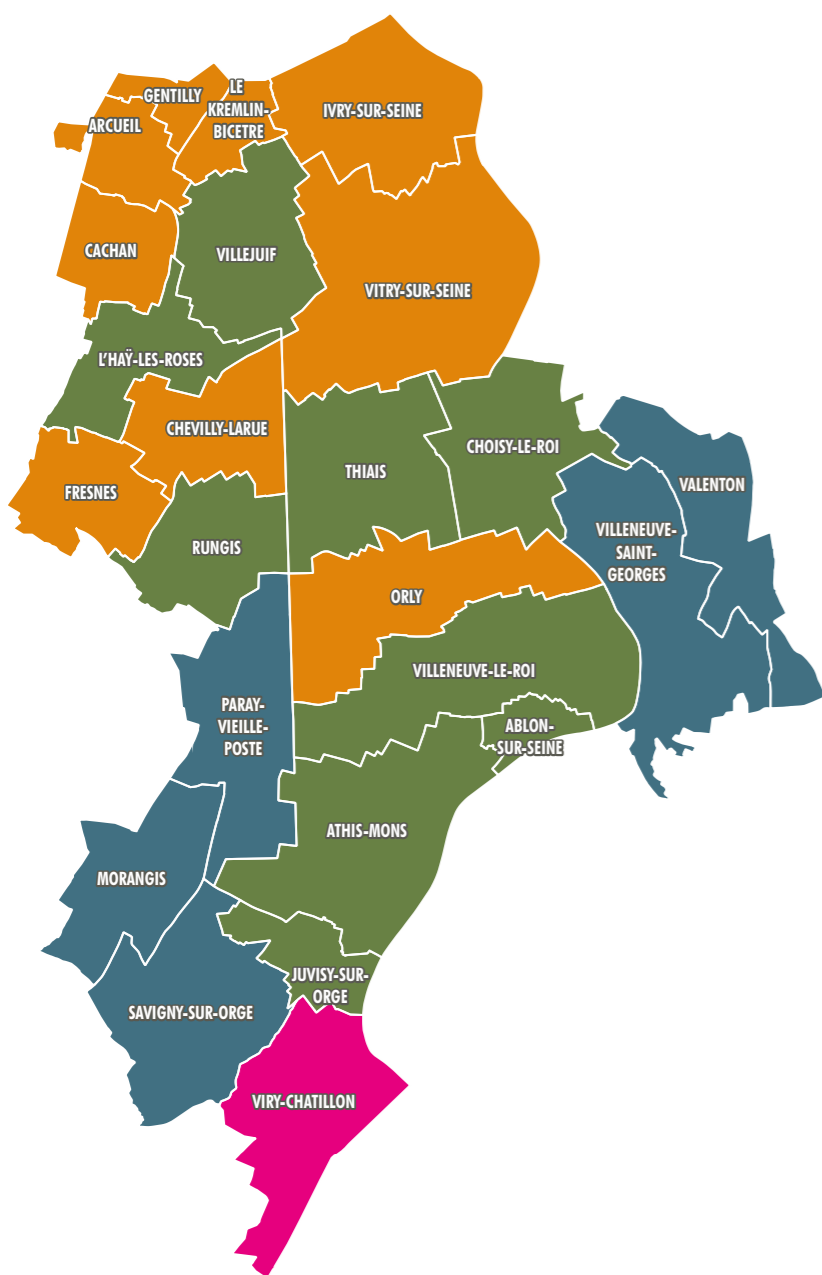


¹CITEO : société privée à statut d'entreprise à mission qui gère la responsabilité élargie des producteurs d'assumer les déchets finaux ou intermédiaires produits

DÉPLOYER une véritable politique de l'eau

La loi NOTRe créant l'établissement public territorial au 1^{er} janvier 2016 permettait aux 24 communes de se reprononcer sur le choix de gestion de la distribution d'eau potable qu'elles avaient fait au travers de l'adhésion à un syndicat. 9 communes ont choisi de réinterroger l'adhésion au SEDIF mais toutes souhaitent renforcer la maîtrise publique de la politique publique de l'eau potable (gouvernance, production, choix technologiques et investissements) quel que soit le mode de gestion retenu.

Au sein de la DGA Espace Public, une équipe d'agents spécialisés a été constituée pour assurer le fonctionnement de la régie créée par délibération du Conseil territorial, le 31 mai 2021.



Comment est exercée la compétence eau potable ?

- 9 villes du périmètre de la **Régie des eaux de la Seine et de la Bièvre**
- 9 communes pour lesquelles **l'EPT a adhéré au SEDIF en 2017**
- **Régie publique de l'eau des Lacs de l'Essonne**
- **5 communes en Délégation de Service Public (DSP)**

¹SEDIF : Syndicat des Eaux d'Île-de-France

UNE CONSULTATION CITOYENNE POUR REPRENDRE EN RÉGIE LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR 9 COMMUNES

Choisir de sortir de la gestion par le SEDIF impliquait pour les 9 communes volontaires (Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine) de disposer des éléments et études décisionnels et de consulter leur population, ce qui n'avait pas été possible en période covid.

Après consultation de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL), le conseil territorial du 31 mai 2021 a approuvé la création d'une structure spécifique pour la reprise en pleine compétence du service public de l'eau potable sous la forme d'une régie publique, dénommée **Régie des eaux de la Seine et de la Bièvre**.

À la fin de la convention de gestion qui a couvert la période jusqu'au 30 septembre 2021, Grand-Orly Seine Bièvre est devenu **autorité organisatrice pour la compétence eau potable** pour les 9 villes concernées avec notamment la prise en charge de la gestion patrimoniale et le suivi de la Délégation de Service Public (DSP) avec Véolia jusqu'à son échéance (31 décembre 2023).

MAÎTRISER ET NÉGOCIER LES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC AVEC SUEZ SUR 5 COMMUNES

Le Conseil de territoire a pu se prononcer le 13 avril 2021 sur le choix du mode de gestion et donc la passation d'un nouveau marché de concession pour la distribution d'eau potable sur la ville de Valenton pour une durée de 3 ans, approuvant le principe d'une gestion mutualisée des services d'eau potable sur les communes de Morangis, Paray-Vieille-Poste, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges à l'échéance des contrats en cours (ou à venir pour Valenton), qui pourrait également intégrer Savigny-sur-Orge si ces communes font le choix d'un même mode de gestion.

Le Conseil de territoire du 9 novembre 2021 a validé le choix du concessionnaire sur Valenton permettant la mise en place d'une tarification progressive et la baisse du prix de l'eau pour le nouveau contrat commençant au 1^{er} janvier 2022.

REPRENDRE EN RÉGIE LA PRODUCTION ET LE TRANSPORT D'EAU POTABLE EN ESSONNE AVEC D'AUTRES COLLECTIVITÉS ESSONNIENNES

Le conseil territorial du 28 septembre 2021 a adopté le principe de **création d'un syndicat mixte fermé Eau du Sud Francilien** avec d'autres intercommunalités essonniennes (Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart, Cœur d'Essonne agglomération, Val d'Yerres Val de Seine) et le Conseil départemental dans l'optique de racheter le Réseau Interconnecté du Sud francilien (RISF) qui dessert déjà 6 villes du territoire (Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny sur Orge, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges et Viry-Chatillon) et pourrait à terme desservir la Régie des eaux de la Seine et de la Bièvre.



Votation citoyenne à la fin de l'été 2021 avec un très large plébiscite pour la régie : 15 080 participants dont 94 % favorables au projet de régie publique



PÉRENNISER et DÉVELOPPER la nature en ville

Porté comme une ambition du territoire, le développement de la nature en ville fait l'objet d'une attention particulière à l'occasion des aménagements et de l'élaboration du PLUI en étroite collaboration avec les communes.

Pour assurer l'entretien de ses parcs (à Fresnes, l'Haÿ les Roses et Gentilly), le suivi de son patrimoine arboré (sur les 6 communes de l'ancienne agglomération du Val de Bièvre), l'entretien des espaces verts des équipements territoriaux (médiathèques, piscines, etc.), la mise en place d'un projet de gestion des lacs de Viry et Grigny et suivre les projets en cours de finalisation, comme la promenade de la Bièvre avec la réouverture de la Bièvre, et ceux à plus long terme comme la renaturation des berges de l'Yerres à Villeneuve Saint Georges, le Grand-Orly Seine Bièvre a créé un poste de technicien chargé du patrimoine vert et de la biodiversité. Il contribue aussi au recensement de la faune et la flore du territoire que les chargés de mission d'études environnementales ou le chef de projet PLUI prendront en compte dans les documents concernés. Mais cette ambition de politique publique sur la place de la nature en ville concerne un ensemble plus vaste de métiers : tous ceux qui conçoivent ou pilotent des aménagements et ceux qui les réalisent.

ENTREtenir LE PATRIMOINE NATUREL

La Bièvre

En 2004, un premier tronçon de la Bièvre de 400 mètres a été réouvert dans le parc des Prés à Fresnes. Grand-Orly Seine Bièvre, gestionnaire du parc, est confronté à un problème d'envasement du lit de la rivière. Après avoir pris attache auprès de partenaires comme le syndicat de l'Orge (SIVOA), l'EPT a lancé une étude de reméandrage du lit de la Bièvre.

En outre, il a suivi avec attention les travaux de réouverture conduits par le Département du Val-de-Marne sur Arcueil et Gentilly, puisque c'est l'établissement qui aura ensuite la gestion de la rivière après sa réouverture en 2022.

Les lacs de Viry/Grigny

Grand-Orly Seine Bièvre a mandaté un bureau d'études pour réaliser le futur plan de gestion des lacs en lien avec la commune de Grigny.

Patrimoine arboré

Confronté à la maladie du chancre coloré sur 14 platanes de Villejuif, Grand-Orly Seine Bièvre s'est attaché à mettre en place un protocole d'abattage très strict, avec les services de l'état, pour une opération au 1^{er} trimestre 2022.

Programme d'Actions et de Prévention des Inondations

Le conseil territorial du 9 novembre 2021 a approuvé le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations Seine Marne Francilienne (PAPI SMF) qui permet au Grand-Orly Seine Bièvre d'intégrer ses actions de prévention des inondations dans le PAPI de l'établissement public territorial de bassins Seine Grands Lacs.

L'Atlas des paysages du Val de Marne

Le département du Val-de-Marne est le seul département de petite couronne à ne pas disposer d'un atlas du paysage. L'Etat, les trois Établissements Publics Territoriaux (Paris Est Marne & Bois, Grand Paris Sud Est Avenir, Grand-Orly Seine Bièvre) et le Conseil Départemental participent à l'élaboration de ce document qui constitue un socle de connaissances, permettant notamment d'alimenter les futurs documents de planification intercommunaux, tels que les PLUI. La phase de diagnostic est en cours de finalisation et sera suivi d'une phase de définition des enjeux.

AMÉNAGER PLUS DE NATURE EN VILLE

Protéger un Espace Naturel Sensible et prévenir les inondations : la renaturation des berges de l'Yerres à Villeneuve Saint-Georges

En concertation avec la ville et depuis 2019 l'EPA ORSA (Grand Paris Aménagement) en plus des partenaires (Etat, Agence de l'Eau Seine Normandie, SyAGE, Métropole), il s'agit de renaturer les berges de l'Yerres au niveau du quartier Belleplace-Blandin, au sud de la Ville, projet de renaturation à l'échelle d'un quartier habité d'ampleur inédite.

2021 a vu le démarrage des enquêtes sociales (volet accompagnement au relogement du projet) et de la réalisation de la phase 1 du schéma d'aménagement global (une concertation en fin d'année, une validation en comité de pilotage) permettant d'acter les grands principes, notamment la sanctuarisation de plus de 50% de l'espace à terme, c'est-à-dire des espaces inaccessibles pour protéger la biodiversité, et la poursuite de la maîtrise foncière EPT/Ville/SAF94.



Zac Rouget de Lisle, à Vitry-sur-Seine

GARANTIR la ville et la qualité de vie pour tous

- Assurer des logements abordables et un parcours résidentiel
- Favoriser l'emploi et l'insertion des habitants
- Soutenir la dynamique de cohésion territoriale sous toutes ses formes
- Défendre l'accès aux services publics

ASSURER des logements abordables et un parcours résidentiel ouvert

En compétence partagée avec la Métropole du Grand-Paris, le Grand-Orly Seine Bièvre sera en charge de la déclinaison au plan territorial du Plan Métropolitain de l'Hébergement et de l'Habitat quand il sera adopté.

Même si l'on déplore que la ministre du logement ait rendu un avis négatif à la demande d'encadrement des loyers pour 11 villes, le territoire continue d'agir avec l'objectif d'assurer des logements abordables et un parcours résidentiel ouvert. Il se mobilise également pour l'amélioration de l'habitat ancien dégradé.

Elles et ils sont techniciens insalubrité, gestionnaires administratifs, assistants, chefs de projet ou mission, responsables de secteur. 12 agents et 3 apprentis au service de la politique de l'habitat pour offrir à chacun sur le territoire un parcours adapté à ses besoins tout au long de sa vie et des logements dignes.

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE PARTENARIALE POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL DANS LE CADRE DE LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT (CIL)

La CIL a défini ses orientations dans un document cadre validé en plénière le 2 juillet 2021 et adopté en conseil territorial le 28 septembre :

- **fixer** des objectifs d'attribution en faveur d'une plus grande mixité sociale et territoriale
- **favoriser** une meilleure prise en charge des publics prioritaires
- **définir** une stratégie de mutation pour faciliter les parcours résidentiels des ménages
- **définir** une stratégie de relogement dans le cadre des opérations de renouvellement urbain (NPNRU)
- **suivre** et évaluer les politiques d'attribution de logement sociaux

La loi ELAN¹ impose que toute demande de logement social fasse l'objet d'une cotation au travers d'une grille objective de critères obligatoires et facultatifs.

Le Grand-Orly Seine Bièvre profite du délai accordé pour la mise en place de cette cotation par la loi 3DS² pour définir une grille qui corresponde le mieux aux spécificités de son public demandeur et tester cette grille avant le délai d'application.

Le Grand-Orly Seine Bièvre a continué à accompagner la fusion des Offices Publics de l'Habitat (OPH) imposée par la loi Elan avec la création de VALDEVY, implanté en 2021 dans les quatre communes d'Arcueil, Cachan, Gentilly et Le Kremlin-Bicêtre (périmètre étendu à Villejuif et Vitry-sur-Seine en 2022).

¹Loi ELAN : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique ; loi promulguée le 23 novembre 2018.

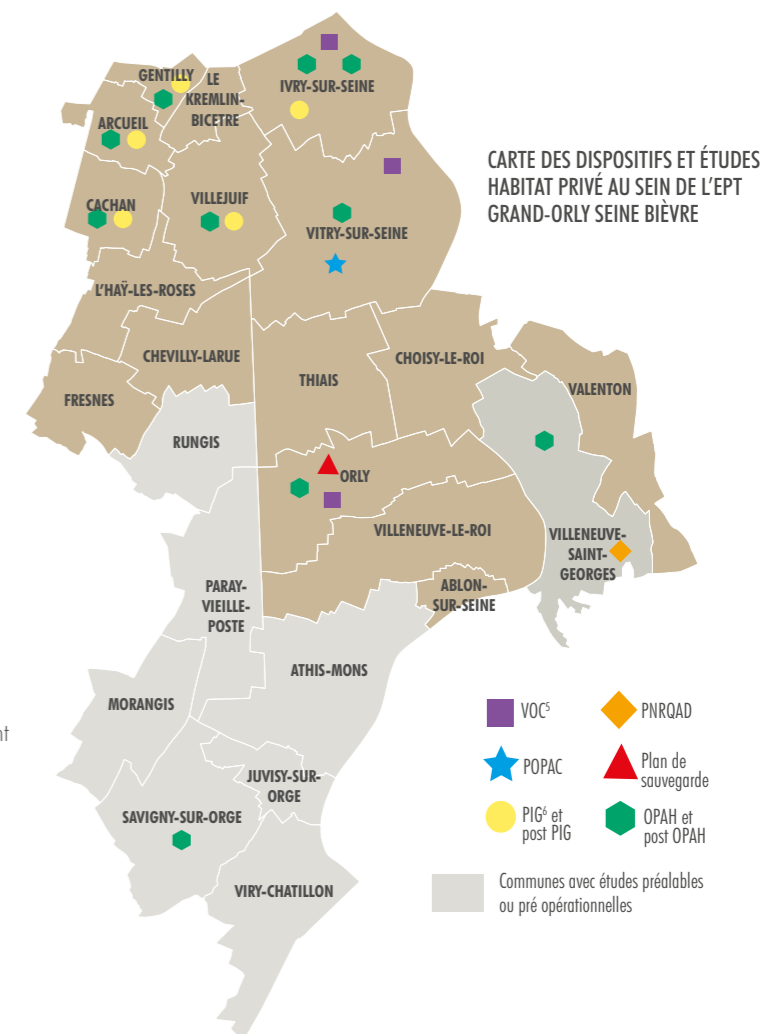
²Loi 3DS : Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Simplification ; loi du 21 février 2022.



CONDUIRE LES DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET ACCOMPAGNER LES COPROPRIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

L'EPT pilote 11 dispositifs :

- 1 PNRQAD¹ à Villeneuve-Saint-Georges
- 5 OPAH² (1 en Val-de-Bièvre, 2 à Ivry-sur-Seine, 1 à Vitry-sur-Seine)
- 1 plan de sauvegarde et 1 POPAC³ à Orly
- Des études pré-opérationnelles préfigurant le lancement d'opérations d'intervention sur l'habitat privé (plateau de Gravières à Villeneuve-Saint-Georges, centre-ville d'Ablon-sur-Seine)
- Le développement d'un partenariat avec l'EPA ORSA⁴ et les communes de Choisy-le-Roi, Valenton et Villeneuve-le-Roi pour engager des études portant sur l'habitat privé, principalement ancien et les copropriétés de centre-ville.



LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Mis en place par la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi Alur), le permis de louer est un dispositif visant à garantir aux locataires l'accès à un habitat digne. 15 communes du territoire ont engagé une réflexion sur sa mise en place. La ville du Kremlin-Bicêtre a délibéré en novembre 2021 pour l'instaurer sur son territoire.

Composé de deux agents, deux apprentis et un responsable, le service Insalubrité / Traitement de l'habitat indigne exerce ses missions sur les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Savigny-sur-Orge. Ce périmètre pourrait s'étendre en 2022 à la ville de Viry-Chatillon qui a demandé à le rejoindre fin 2020.

Le service Insalubrité / Traitement de l'habitat indigne prend en charge l'instruction des dossiers d'insalubrité et de péril, pour le compte des maires détenteurs des pouvoirs de police en matière d'habitat.

DÉVELOPPER DES DISPOSITIFS INCITATIFS À L'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER

Avec 70 000 logements individuels, Le Grand-Orly Seine Bièvre est le territoire métropolitain comptant le plus d'habitats individuels dont 60% datent d'avant 1970 et les premières réglementations thermiques. Engagé dans le dispositif élargi par la Métropole du Grand Paris, l'EPT coordonne sur 11 de ses communes le dispositif Facilaréno, avec le réseau d'artisans Dorémi, permettant d'engager une démarche de soutien à la rénovation énergétique globale et qualitative de l'habitat individuel. Ce programme a permis de former 2 groupements d'artisans aux techniques de rénovation globale et performante visant l'atteinte d'un label BBC⁷ rénovation.

¹PNRQAD : Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.
²OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.
³POPAC : Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriété.
⁴EPA Orsa : Établissement Public d'Aménagement (EPA) Orly Rungis Seine amont.

⁵VOC : Veille et Observation des Copropriétés
⁶PIG : Programmes d'Intérêt Général habitat dégradé
⁷BBC : Bâtiment Basse Consommation.
⁸SEQUENS : bailleur social, société du groupe Action Logement.

>>>

Vers un habitat familial social à Morangis de 24 logements individuels locatifs pour des familles de gens du voyage sédentarisées, sous maîtrise d'ouvrage de SEQENS⁸.

FAVORISER l'emploi et l'insertion des habitants

Coordination et animation, portage de projets et appui au recrutement des entreprises, mise en œuvre des clauses sociales ou organisation d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sont autant de missions qui s'inscrivent dans la feuille de route du Grand-Orly Seine Bièvre.

Le Territoire intervient dans ce champ en valeur ajoutée des villes et en complémentarité des autres acteurs (État, Département, Région...).

ADAPTER LES EMPLOIS AUX COMPÉTENCES DE DEMAIN

La démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT)

À la croisée de ses deux compétences sur l'aménagement urbain et le développement économique, le Grand-Orly Seine Bièvre participe à l'évolution de l'emploi, à l'échelle des bassins d'emploi et dans les secteurs identifiés en tension ou en croissance. Chaque grand projet urbain, avec des logements et des locaux d'activité, dessine l'avenir de l'emploi et donc les enjeux de formation et d'insertion.

En 2021, le Territoire mène des actions d'animation de la GPECT :

- **4 groupes de travail** pour la sensibilisation aux métiers des 3A
- **3 réunions** de mise en place du partenariat GIM
- **33 actions de sensibilisation** aux métiers porteurs dont 18 en distanciel sur la découverte des métiers de l'industrie
- **15 organismes du territoire** rencontrés pour le recensement de l'offre de formation

« Transitions Collectives » : la reconversion vers les entreprises recruteuses

Lancé début 2021 avec le plan national France Relance, le dispositif de l'État « Transitions Collectives » est destiné à accompagner la reconversion des salariés dont les emplois sont menacés vers les métiers porteurs. En réponse à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'État, le Grand-Orly Seine Bièvre a mis en place la plateforme territoriale d'animation du dispositif, dès juillet 2021 avec ses partenaires Orly International (Aéroports de Paris), la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, l'association MEIF Paris-Saclay et la Direction régionale de l'emploi Île-de-France.

- Plus de **10 000 entreprises**
- **4 entreprises** se sont engagées sur TransCo en 2021 (près d'1/3 des entreprises engagées sur la Région IDF)

FACILITER L'ACCÈS DES HABITANTS À L'EMPLOI

Clauses sociales : une dynamique renforcée

Sur de grands chantiers de travaux, comme ceux du Grand Paris Express, les donneurs d'ordre s'engagent à insérer des clauses sociales dans les marchés publics : selon ces clauses, les entreprises attributaires devront réserver 5 à 10% du volume horaire des contrats de travail à des personnes en insertion professionnelle qui résident sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre.

Sur les chantiers des lignes de métro 14 et 15 Sud du Grand Paris Express, l'application de ces clauses sociales est montée en puissance. À la fin de l'année 2021, elles avaient bénéficié au total à près de 600 personnes, issues d'une vingtaine de villes et pour près de 30% d'entre elles de quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV).



plus de 3 millions d'euros de soutien à l'emploi, l'insertion et la formation = conventions / subventions au bénéfice de 17 structures / partenaires dont 6 missions locales et 3 Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Convention avec la SNCF

Fin 2021, les élus du Grand-Orly Seine Bièvre ont approuvé le principe d'une convention avec l'agence Grand Villeneuve de la SNCF. Il s'agit de convenir de mesures en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion, à l'occasion du lancement des travaux de modernisation du Technicentre de Villeneuve Triage. La signature de la convention interviendra en 2022.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS), UNE STRATÉGIE DE TERRAIN AU SERVICE DES HABITANTS

Soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE)

Ouvertes aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de leur âge, de leur état de santé ou de leur situation de précarité, les Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), entreprises ou associations, sont soutenues par l'EPT via le fonds dédié IAE. En 2021, l'enveloppe de 68 000 euros a été répartie au bénéfice de 12 SIAE du territoire, employeuses de 210 salariés en insertion (équivalents temps plein). Une partie de l'enveloppe a servi aussi au soutien du chantier d'insertion de l'association Confluences, à Villeneuve-Saint-Georges.

Soutien sur appel à projets d'activités ESS

En 2021, neuf projets ont été retenus à l'issue de l'appel à projets annuel de l'EPT. Une enveloppe de 60 000 euros a été répartie au bénéfice des structures porteuses de ces projets :

- **Les fournées solidaires** - association Courage le groupe : production et distribution de pain aux plus démunis
- **Le comptoir des plants** - coopérative Ville Nature Biodéchets : création d'une pépinière en chantier d'insertion à Villeneuve-Saint-Georges
- **recyclerie de jeux vidéo à Vitry-sur-Seine** – association MED Arcade
- **coopérations territoriales sur la précarité alimentaire** – coopérative Coop'Communs
- **Vibration Indigo** - association OBAI : ateliers pédagogiques de teinture et confection à Ivry-sur-Seine
- **tiers-lieu collaboratif à Gentilly** – association Le Garage
- **création d'un podcast** dédié aux initiatives ESS sur le territoire – association Les Muses de Paris
- **création du jardin partagé de la Ferme de Contin** – coopérative Maison de l'Écologie Pratique et Urbaine
- **Cooper'action** - coopérative Coopaname : accompagnement des seniors sans emploi et entrepreneurs

Des animations grand public pendant le Mois de l'ESS

Chaque année en novembre, le Mois de l'ESS permet d'accroître la visibilité de l'Économie Sociale et Solidaire et de ses acteurs auprès du grand public. Lors de l'édition 2021, de nombreuses villes du territoire ont accueilli au total près de 70 animations gratuites : portes ouvertes, conférences, ateliers, formations... Le Grand-Orly Seine Bièvre a soutenu l'événement par la voix de ses élus et de ses supports de communication.

223 600 € de soutien annuel à l'ESS = conventions / subventions pour 10 structures + fonds IAE + appel à projets ESS



Dessinateur : Baptiste Poulain
La Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique

SOUTENIR la dynamique de cohésion territoriale sous toutes ses formes

🗨️ Fédérer l'ensemble des partenaires intervenant au bénéfice des quartiers en situation de décrochage, telle est l'ambition de la Politique de la ville. Elle est formalisée dans le cadre de documents stratégiques et opérationnels : les contrats de ville. La mise en œuvre de ces derniers s'appuie sur la participation citoyenne, le développement économique et l'emploi, le soutien et l'accompagnement des projets locaux via le tissu associatif et les équipements culturels, sportifs et sociaux et les services de droit commun.

Elles et ils sont chefs de projet contrat de ville intercommunaux ou communaux, directeur, assistante. Dix agents, tous acteurs d'une ingénierie au service de la coordination, de l'animation, de l'évaluation des contrats de ville, de la mobilisation des financements et des services publics au bénéfice des populations vivant dans des quartiers moins favorisés du territoire.

ACCOMPAGNER LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ PAR DES CONTRATS DE VILLE AMBITIEUX

• 31 quartiers prioritaires de la Politique de la ville / 100 000 habitants • 37 quartiers de veille / 100 000 habitants • 8 contrats de ville sur 18 communes • 27 conseils citoyens.

Les périodes de confinement et les protocoles sanitaires ont entravé une partie des actions associatives. Toutefois des actions de proximité et la création de nombreuses associations d'hyper proximité dans les quartiers ont su se développer dans ces contraintes.

Les équipes ont pu :

- **soutenir et accompagner** le développement de projets locaux répondant aux enjeux des contrats de ville et aux besoins spécifiques liés à la crise
- **renforcer la cohésion territoriale et consolider la place de l'EPT dans la gouvernance des contrats de ville** par leur prolongement jusqu'en 2023 dans le cadre du protocole commun coconstruit et partagé (Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés) signé en 2020
- **lancer la démarche autour de la Cité de l'emploi** qui a pour objectif de renforcer l'emploi et le développement économique dans les QPV.

L'observatoire interne de la Politique de la ville participe à la mise en œuvre en suivant les évolutions socio-démographiques et économiques des quartiers prioritaires. En 2021, il a mené un travail prospectif d'identification des quartiers vulnérables socialement sur le territoire afin notamment d'anticiper la future géographie prioritaire qui sera réformée en 2023. Cette démarche sera animée en 2022 avec l'ensemble des communes dans le but de bâtir une proposition territoriale de la géographie prioritaire au plus près des besoins des habitants les plus vulnérables.

Soutien et accompagnement des porteurs de projet notamment associatif :

- Fonds de Soutien à l'Investissement Local – 98 projets financés pour 1 500 000 €
- Label Actions Innovantes – 14 projets financés pour 1 600 000 €



DÉFENDRE l'accès à des services publics de proximité

Elles et ils sont agent d'accueil, juriste, psychologue, directrice, responsable d'équipe, vidéo opérateurs, formatrice linguistique, coordinatrice, ergonome, ergothérapeute, assistant social

RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'ÂGE ET DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Établissement sanitaire et médico-social couvrant les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste et Savigny-sur-Orge, le CLIC¹ propose une réponse adaptée aux personnes âgées, proches aidants et professionnels du secteur. Malgré la crise, l'équipe du CLIC a pu assurer :

- la continuité de l'accès aux droits des personnes âgées, grâce à des évaluations téléphoniques de leurs besoins pendant le confinement
- le suivi des demandes d'aménagement de l'habitat, avec un renforcement de l'équipe par l'arrivée d'un ergothérapeute en plus de l'ergonome
- l'appui psychologique des personnes âgées et aidants familiaux, développé et assuré par téléphone pendant le confinement.



Le CLIC développe ses partenariats avec le secteur sanitaire notamment par sa participation à la mise en place de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). Ce rapprochement avec le secteur sanitaire de proximité a permis d'assurer le soutien à domicile des personnes âgées les plus fragiles pendant la crise.

- ↗ 2 603 contacts pour information, orientation et accompagnement
- ↗ 524 visites à domicile
- ↗ 483 dossiers d'accès aux droits des caisses de retraite • 243 dossiers d'aménagement de l'habitat et d'accès aux aides techniques

FACILITER L'ACCÈS AU DROIT ET À LA TRANQUILLITÉ

2 MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT SITUÉES À VILLEJUIF (4 AGENTS) ET ATHIS-MONS (6 AGENTS)

La semaine d'accès au droit des jeunes 330 collégiens de 3^e accueillis, 1 webinar à destination des jeunes suivis par la mission locale sur la relation de travail

- Des interventions sur le cyberharcèlement
- Vidéo sur la thématique de la lutte des violences conjugales

Sur Athis-Mons : affectation d'un poste de greffier à plein temps

- Développement de l'offre de consultation juridique en distanciel
- Nouvelle permanence en droit des étrangers assurée par l'association Jurissecours

- 10 104 appels téléphoniques
- 4 380 personnes accueillies
- 5 346 entretiens réalisés au sein de la MJD dont 1 256 par téléphone dont 3 582 entretiens d'accès au droit
- 695 entretiens d'aide aux victimes
- 564 entretiens de résolution amiable de conflits
- 505 dossiers d'alternatives aux poursuites



Sur Villejuif : 11 862 personnes accueillies au sein de la MJD par les associations spécialisées, les professionnels du droit, le conseil d'accès au droit du département

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DES PORTES DE L'ESSONNE

L'EPT accompagne sur cette partie du territoire les actions de prévention spécialisées dans la mise en œuvre de leurs actions.

LE CENTRE DE SUPERVISION URBAIN

Basé à Athis-Mons et couvrant les villes de l'Essonne sauf Morangis

- 1 responsable et 8 vidéo-opérateurs
- 176 caméras sur 5 villes
- 662 heures de traitement des images
- 7 178 signalements et demandes administratives

¹CLIC : Coordination locale d'Information et de coordination gérontologique en faveur des personnes âgées



Journée Mondial de Jeu Ludothèque

FAVORISER

l'épanouissement par
des politiques culturelles
et sportives ambitieuses

- Proposer des équipements culturels au service des communes
- Favoriser des pratiques sportives redynamisées

PROPOSER des équipements culturels au service des communes

Au service de la politique culturelle des 14 villes qui ont transféré leurs équipements, la mise en réseau des équipements du Grand-Orly Seine Bièvre démultiplie leur capacité d'action et d'offre, pour répondre aux nouvelles demandes des habitants et à l'évolution de leurs modes de vie. En 2021 après les confinements successifs, les équipements retrouvent leurs publics.

Elles et ils sont ludothécaires, médiathécaires, enseignants de théâtre, danse ou musique, régisseurs, projectionnistes, agents d'accueil... Tous au service d'une riche offre culturelle de proximité : 159 agents dans les médiathèques et ludothèques, 483 dans les conservatoires et 60 dans les équipements culturels en régie du Grand-Orly Seine Bièvre.



● 12 médiathèques
● 2 ludothèques

LIRE, ÉCOUTER, APPRENDRE, JOUER : LA MISE EN RÉSEAU, TOUT LE MONDE Y GAGNE !

- fonds documentaire commun, étendu à toutes les villes : **490 000 documents** (livres, DVD, jeux, jouets, ressources numériques...) dont **4 000 livres numériques** et **1 500 magazines et quotidiens**
- **ressources numériques** pour apprendre et étudier : plateforme VOD, méthodes de langue, préparation de concours, soutien scolaires...
- **100 ordinateurs accessibles gratuitement**, connexion wifi, des ateliers, accompagnement individualisé sur les outils numériques
- **navette et boîtes de retour** pour emprunter et rendre dans la médiathèque de son choix
- **programmation culturelle pour tous les goûts avec des événements fédérateurs** : la Journée mondiale du jeu, Seinedo festival (mangas), La Nuit de la lecture, Histoires à petits pas, Empreintes digitales (sur la culture numérique).

SIGNATURE DU CONTRAT-TERRITOIRE LECTURE 3 SEPTEMBRE 2021

Un engagement sur 4 ans entre l'État et le Grand-Orly Seine Bièvre sur 3 axes prioritaires :

- réaliser un diagnostic de la lecture publique et du jeu, au plus près des besoins des habitants du territoire
- s'adapter aux nouveaux usages : horaires d'ouvertures, aménagement des équipements, offre de ressources, actions d'inclusion numérique
- renforcer les actions destinées aux publics éloignés des pratiques culturelles



Création d'une filière son au Conservatoire de Gentilly avec le Lavoir Numérique

Projet « Filmer ensemble » Conservatoire de Fresnes projet interconservatoire et interdisciplinaire avec le réalisateur Maurice Ferlet

● 12 conservatoires en gestion intercommunale

6500 ÉLÈVES
15 000 ENFANTS CONCERNÉS par une action d'éducation artistique et culturelle

Innovation pédagogique à Savigny-sur-Orge
• Création d'une filière son
• La filière « Les petits archets »
• La Formation Musicale par l'orchestre

Coécrire un nouveau projet d'établissement pour le Conservatoire à Rayonnement intercommunal des Portes de l'Essonne

CHANTER, DANSER, INTERPRÉTER : DES LIEUX DE VIE ET DE TRANSMISSION STRUCTURÉS EN RÉSEAU

Les conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre se retrouvent autour de 4 grandes missions :

- **assurer** l'accès au plus grand nombre
- **former** conjointement et en parfaite harmonie, amateurs et futurs professionnels
- **favoriser**, au-delà de l'enseignement, l'épanouissement et l'enrichissement des élèves par des rencontres, échanges et autres actions de diffusion ou de création
- **participer** à l'activité éducative et culturelle de la ville et du territoire

Le collectif des directeurs a échangé autour de 4 axes de travail le 6 décembre 2021, au cinéma La Tournelle, avec 440 enseignants du réseau. Cette matinée a donné à voir la diversité des talents des conservatoires, et la richesse des projets et des initiatives.

Cinq groupes de réflexion, interconservatoires, ont été constitués pour travailler autour des thématiques suivantes :

- création, production, diffusion et communication artistiques
- pratique(s) en amateur et recherche de nouveaux publics
- recherche, expérimentation et innovation pédagogique
- documentation, culture artistique et numérique
- orientation et formation professionnelle



ÉVEILLER, DÉCOUVRIR, PARTAGER : DES THÉÂTRES ET LIEUX PLURIELS POUR LA DIFFUSION DE SPECTACLES, LE SOUTIEN À LA CRÉATION, LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET LA MÉDIATION CULTURELLE

Quel que soit leur mode de gestion (régie, association, établissement public industriel et commercial), les 9 équipements de spectacle du Grand-Orly Seine Bièvre, acteurs essentiels du dynamisme territorial et de sa notoriété, cherchent à travers leurs actions à conquérir de nouveaux **publics** et permettent **l'accès du plus grand nombre à l'art vivant et à toutes formes de spectacles**. Ils développent notamment pour ce faire **des partenariats** avec les établissements scolaires, les autres équipements culturels comme les médiathèques, les conservatoires et partenariats associatifs. Ils offrent une **programmation artistique pluridisciplinaire**, populaire et de qualité, chacun pouvant ainsi s'ouvrir à la diversité des formes artistiques. Ils offrent à l'ensemble des enfants et jeunes scolarisés l'accès à des contenus artistiques et à une pratique de spectateur encadrée. Ils accompagnent la création artistique **par le biais de coproductions et de résidences d'artistes**.

Cette offre comprend aussi 9 équipements dédiés à la valorisation et à la découverte des arts visuels (cinéma, art plastique contemporain, photographie...) – et du patrimoine local.

Tous ces acteurs culturels ont été très impactés par la crise du Covid, avec une fermeture partielle au public jusqu'en mai 2021 et une baisse de fréquentation jusqu'à moins 66%.

Malgré cela, ils ont su **s'appuyer sur leurs partenariats et développer** :

- **l'offre à destination des scolaires** avec des représentations dans les établissements
- **un soutien renforcé aux artistes et à la création** : accueils de résidence, créations, répétitions, captations, représentations professionnelles.

L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DE L'ACTION

Forte de son expérience en matière de création, de médiation, d'hospitalité et d'inscription territoriale, l'association Écarts s'est construite comme lieu référent pour être le pôle art et handicap 94, inauguré fin 2021. Il veut être le "catalyseur" de toutes les démarches inclusives et d'accessibilité culturelle du Val-de-Marne.

Pour Écarts, il s'agit d'un nouvel axe de développement tourné vers la mise en réseau, la mutualisation et la transférabilité des expériences d'un lieu à l'autre. Le pôle art et handicap 94, membre du réseau francilien IMAGO, a pour axes de travail de :

- constituer un comité consultatif de personnes concernées qui va guider ses actions
- encourager les résidences d'artistes en situation de handicap et accompagner les artistes en fonction de leurs besoins spécifiques
- mettre en valeur l'accessibilité de l'offre culturelle (site web, newsletter)
- réfléchir à des signalétiques adaptées
- mettre en contact de jeunes artistes avec d'autres artistes professionnels en situation de handicap

En 2021, les conservatoires ont également structuré leur action :

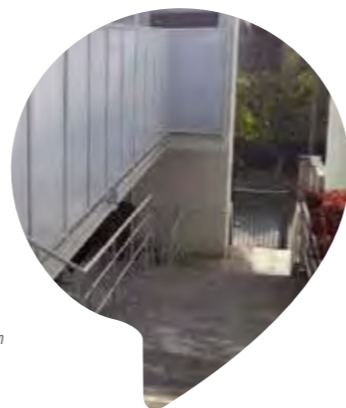
- en nommant un référent par établissement
- en proposant à ses enseignants un plan de formation spécifiquement axé sur la question de l'accueil du handicap.

L'Ecomusée du Grand-Orly Seine Bièvre poursuit l'objectif d'être labellisé Tourisme et handicap : conception de livrets de visite adaptés (traduits en FALC, Facile à Lire et à Comprendre), médiations adaptées, sensibilisation des équipes.

La mise en accessibilité des équipements : réalisations 2021

Réfection de l'auditorium du conservatoire de Fresnes, de la scène et du proscénium, de salles de cours et des couloirs et mise en accessibilité (pose d'une boucle magnétique pour malentendant à l'accueil du conservatoire).
Coût : 190 000 €

Mise en accessibilité PMR du bâtiment de l'école d'art Camille Lambert avec l'installation d'un ascenseur et d'un cheminement adapté.
Coût : 280 000 €



La maison-atelier du peintre **Camille Lambert**, à Juvisy, a reçu le label Patrimoine d'intérêt régional au 1^{er} avril 2021, pour son intérêt architectural ou historique à l'échelle de la région Île-de-France.

Nouveau site web pour la Maison Doisneau, lancé avec celui du Lavoir Numérique.

Forte implantation du Lavoir Numérique sur le web : chaîne Youtube, réseaux sociaux Facebook, Instagram, TikTok, plateforme audio avec des émissions produites par le Lavoir Numérique et celles réalisées par le public en atelier.

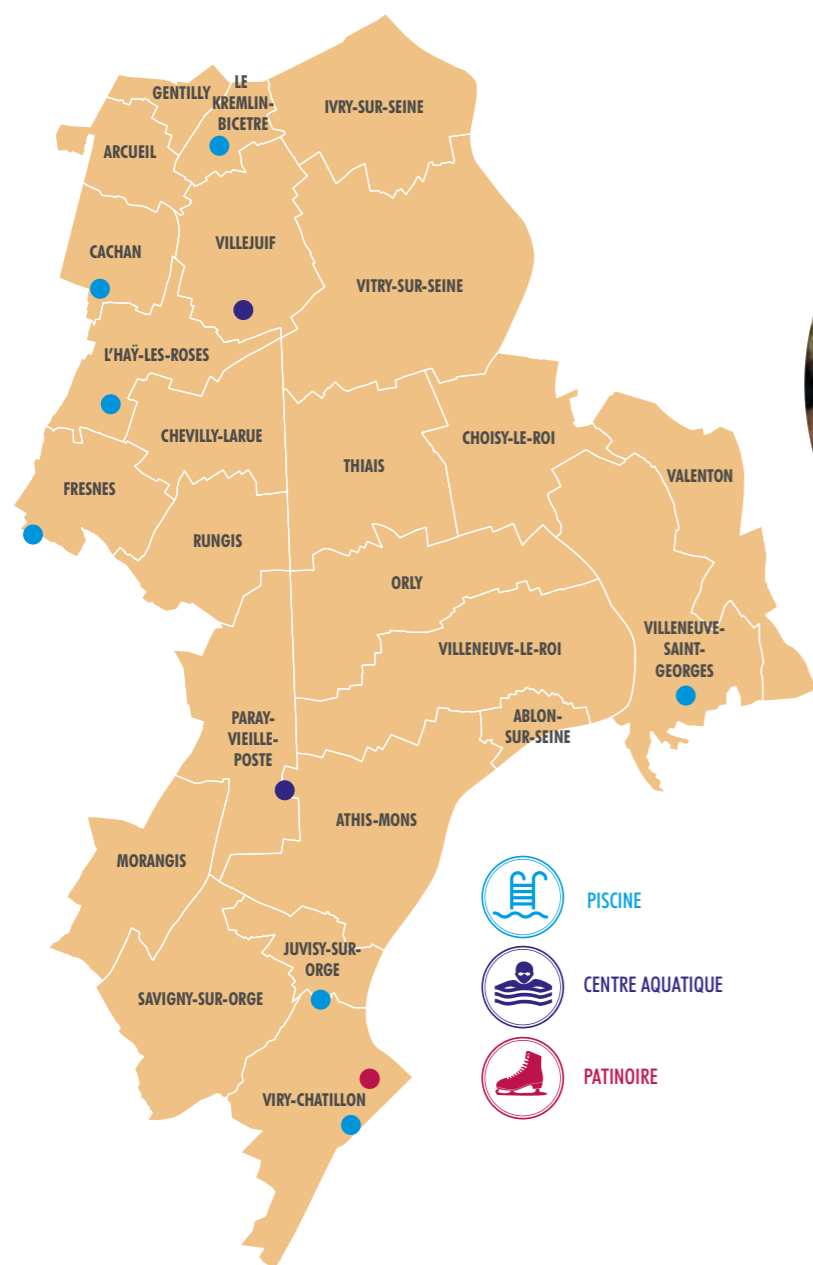
Mise en ligne du site de l'Ecomusée le 14 octobre 2021 et nouvelle signalétique extérieure.

Galerie photos au sein du centre commercial La vache Noire Arcueil.

FAVORISER des pratiques sportives redynamisées

Les 10 équipements sportifs du Grand-Orly Seine Bièvre ont composé tout au long de l'année avec les différents protocoles et le pass sanitaire et ont su rassurer pour accueillir leurs publics : grand public, associations et clubs, scolaires de la maternelle à l'université, publics empêchés... Chacun peut trouver une activité et une occasion de venir se détendre, se défouler, nager ou patiner, apprendre ou se perfectionner.

Elles et ils sont maîtres-nageurs sauveteurs, chefs de bassin, agents d'entretien, techniciens, agents d'accueil ou de caisse, agents d'exploitation technique, gardiens, médiateurs, directeurs d'équipement sportif. 193 agents au service de l'accueil des populations au sein des équipements sportifs pour le bien-être du plus grand nombre et l'animation du territoire, au service de la dynamisation des pratiques sportives.



Laurent Chardard, nageur Handisport
Tourage à la piscine du Kremlin-Bicêtre en 2021

Mise en place en septembre 2021, la carte unique permet un accès illimité à tous les équipements sportifs gérés par le Grand-Orly Seine Bièvre : les 9 piscines et leurs activités bien-être, fitness et aquatiques ; la patinoire des Lacs à Viry-Chatillon. C'est le premier pas vers une harmonisation tarifaire.

- 1 100 cartes vendues sur un trimestre
- 4 types de pass dont le montant de l'abonnement est réglé par prélèvement mensuel : pass piscine - pass Bien-être - pass Énergie - pass Intégral

415 225 entrées usagers dont :

- 277 913 en baignade libre (unitaires + abonnements + activités)
- 32 153 pratiquant une activité d'apprentissage ou de loisirs et adhérents d'association
- 69 364 entrées d'élèves de la maternelle au CM2
- 12 786 entrées de collégiens et lycéens
- 9 879 entrées accueil de loisirs
- 13 130 entrées patinoire

SAVOIR-NAGER : LA VOCATION PREMIÈRE DES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES

En 2018/2019 a été conduite une évaluation de la politique publique du savoir-nager. Il était ressorti de cette évaluation que des manières de faire différentes pourraient conduire à de meilleurs résultats des élèves aux tests. C'est ce qu'ont voulu expérimenter le Grand-Orly Seine Bièvre et la ville de Viry-Chatillon au sein de la piscine intercommunale des Lacs en allongeant la durée des séances des élèves : ils ont donc testé des séances de 50 minutes dans l'eau, contre 35 auparavant, sur 3 niveaux de classe (CP, CE2, CM2) à raison de cycles de 12 séances. Et les résultats sont au rendez-vous dans les acquis des enfants ! Cela permet à la ville de Viry-Chatillon de proposer aux enfants de CM1 des projets scolaires voile en ayant acquis le pass nautique et de réduire ses coûts de transport liés à la natation scolaire.

Forts de ces résultats, d'autres équipements de l'EPT proposeront aux communes du territoire de telles évolutions pour l'année scolaire 2022/2023.

GLISSER, PATINER, S'AMUSER À LA PATINOIRE DES LACS

Un équipement qui ne connaît pas la crise : c'est la patinoire des Lacs !

Après une timide reprise des associations et des séances publiques à la sortie des confinements, elle a retrouvé son niveau de fréquentation d'avant crise sanitaire. La fréquentation du public est passée de 1 000 personnes en septembre à 9 000 en décembre. Cet engouement est dû à un accueil de qualité et un dynamisme des activités et des animations : soirées à thème, accueil de l'équipe de France de sports extrêmes...

La patinoire des Lacs a aussi un souci particulier d'accueil des personnes en situation de handicap et est fière de voir leur fréquentation augmenter, à titre individuel ou institutionnel. Elle développe dans cette optique un partenariat avec la ligue de hockey.





ANTICIPER les évolutions liées aux transports et **DÉVELOPPER** les mobilités actives

- Partager des ambitions pour l'avenir du territoire, avec des règles d'urbanisme co-construites
- Gérer les espaces publics et les réseaux
- Aménager et végétaliser l'espace public pour des circulations partagées et contre les dérèglements climatiques
- Accompagner les évolutions liées aux transports et développer les mobilités actives

PARTAGER des ambitions pour l'avenir du territoire, avec des règles d'urbanisme co-construites

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Grand-Orly Seine Bièvre accompagne l'évolution des 24 Plans Locaux d'Urbanisme des communes. Il assure une coordination administrative, un appui technique ou le pilotage en régie des procédures. En lien avec l'évolution des documents supracommunaux, territoriaux, métropolitains ou régionaux, il conseille et œuvre pour la mise à jour des documents de planification. Les ambitions portées au sein du projet de territoire se traduisent dans les documents cadres stratégiques en cours d'élaboration, en premier lieu desquels le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, dont l'élaboration a été prescrite par le Conseil territorial en janvier 2021.

Elles et ils sont responsables de secteur et chefs de mission planification et aménagement, instructeurs des autorisations d'utilisation du droit des sols, chef de projet PLUI/RLPI. Ils concourent à la mise en œuvre et à la définition de ces prescriptions.

ÉLABORER COLLECTIVEMENT LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Compétence dévolue par la loi à l'EPT, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal permet de fixer **les orientations stratégiques et les règles d'aménagement et de construction applicables à tous, se substituant à terme aux plans locaux d'urbanisme communaux**. Il doit apporter une réponse à l'échelle du Territoire et de chacune des 24 communes, **aux besoins du quotidien tels que le logement, les déplacements, l'activité économique**, tout en prenant en compte les nouvelles aspirations des habitants et usagers, **en s'inscrivant dans les enjeux environnementaux et de lutte contre le changement climatique**. Enfin, il est l'occasion de travailler en commun sur des sujets tels que **la nature en ville, l'évolution de l'espace public, la répartition des équipements ou l'implantation des commerces ou des entreprises**.

La Conférence des Maires puis le Conseil territorial du 26 janvier 2021 ont prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, approuvant les objectifs, fixant les modalités de travail avec les communes et les modalités de concertation avec la population. Ont suivi deux sessions de formation à destination des élus et des services sur l'objet PLUi. Un cycle d'ateliers en mai avec les services municipaux a permis de lancer la co-construction du diagnostic territorial et des grands enjeux, suivi d'un autre cycle d'ateliers politiques à l'automne, de convergence entre les démarches Plan Climat Air Énergie et PLUi. En parallèle, l'EPT a lancé les différents marchés d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la rédaction des études, l'animation générale de la démarche, l'évaluation environnementale et l'animation de la concertation grand public. Le partenariat avec les personnes publiques associées et les grands partenaires du territoire a été activé. La co-construction du PLUi a aussi été l'occasion d'échanger avec les communes pour contribuer techniquement et politiquement à la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain aboutissant à une délibération cadre.

19 délibérations adoptées sur les sujets « PLU » : 3 approbations de procédure d'évolution de PLU (modification, mise en compatibilité par déclaration de projet)

ÉLABORER LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

En collaboration étroite avec les communes, Grand-Orly Seine Bièvre a élaboré un document réglementant **la publicité et les enseignes à l'échelle du territoire**, tout en s'adaptant au plus près aux enjeux et situations locales (nature des tissus urbains, statut des axes de circulation).

Le Conseil territorial a ainsi pu arrêter un projet de règlement et de zonage qui permet de répondre aux orientations définies par les élus en 2019 : préservation des paysages et des grands éléments patrimoniaux, réduction de la pression publicitaire et des pollutions visuelles, lumineuses, énergétiques qui en découlent, qualification de l'affichage extérieur permettant aux acteurs économiques d'améliorer leur visibilité sans dégrader le cadre de vie notamment sur les enseignes et les pré-enseignes.

Le travail technique réalisé avec les communes et les élus a favorisé l'appropriation des enjeux, des documents et leurs déclinaisons locales.



VERS LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME, À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2022

Pour mettre en place une gestion entièrement dématérialisée, de la demande de l'habitant à la consultation des services extérieurs, **l'EPT a acquis les modules et la plateforme d'échange de fichiers nécessaires et réalisé une formation des agents des villes** pour lesquelles l'EPT (Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, le Kremlin-Bicêtre, Rungis) est en charge de l'instruction.

• **899 dossiers** ont été instruits par le service Autorisation du droit des Sols.

GÉRER les espaces publics et les réseaux

PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La compétence Eau et assainissement exercée à l'échelle des 24 communes permet au Grand-Orly Seine Bièvre de développer une politique systémique ambitieuse de la gestion de l'eau dans l'espace urbain : recréer les conditions du cycle de l'eau dans une gestion la plus naturelle possible. En ayant adopté un règlement unique d'assainissement exigeant, avec un volet sur les aménagements nécessaires à la gestion des eaux pluviales, le Grand-Orly Seine Bièvre contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau de ses rivières : Bièvre, Orge, Yvette, Seine.

Ils et elles sont agents ou techniciens en charge des enquêtes de conformité, égoutiers, techniciens assainissement, agents d'accueil, assistants de gestion administrative ou technique, responsables d'équipe, agents de contrôle, chargés de maintenance, chargé du schéma directeur assainissement. Une cinquantaine d'agents contribuent à cette politique de gestion des eaux pluviales et usées.

RÉSORBER LES MAUVAIS BRANCHEMENTS DES PARTICULIERS ET ASSURER LA GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU ET DES OUVRAGES

EXEMPLES DE RÉALISATIONS 2021 :

- Renouvellement du réseau d'eaux usées et des branchements sur la totalité de l'avenue des Châtelets à Choisy-le-Roi.
- Rue des Deux Frères à Cachan : reprise de portion d'assainissement, réhabilitation et création de regards sur 125 mètres linéaires.
- Rue Anatole France au Kremlin-Bicêtre : réhabilitation de 350 mètres linéaires de réseau unitaire.

2 223 CERTIFICATS
de conformité/non-conformité
délivrés

220 LINÉAIRES
de curage

10 LINÉAIRES
de vidéo inspection

13 556 AVALOIRS
entretenus

SÉPARER LES EAUX USÉES DES EAUX PLUVIALES

EXEMPLES DE RÉALISATIONS 2021 :

- Création d'un réseau d'eaux pluviales, rue Koenig à Ablon-sur-Seine.
- Mise en séparatif du quartier Coquelicots / Henri Barbusse / Concorde à Athis-Mons.

LIMITER L'ENGORGEMENT DES RÉSEAUX EN CAS D'ORAGE

EXEMPLES DE RÉALISATIONS 2021 :

- Créations de 3 noues rue du Colombier à Ivry-sur-Seine.
- Création de puits d'infiltration à Viry-Chatillon.

DÉSIMPÉRMÉABILISER LES SOLS

Les équipes accompagnent et conseillent les particuliers pour une gestion des eaux pluviales à la source et à la parcelle, l'idée étant que l'eau de pluie puisse s'infiltrer dans les sols au plus près de là où elle les touche.

>>>

Vers un schéma directeur de l'assainissement 2021 est l'année de lancement de l'élaboration du schéma du Grand-Orly Seine Bièvre qui doit permettre de prioriser les interventions. La 1^{ère} phase consiste en un inventaire de l'existant, de prédiagnostic et de renseignement homogène d'un système d'information géographique à l'échelle du territoire. Elle a donné lieu à de nombreuses visites de terrain afin d'identifier les différents ouvrages hydrauliques du territoire.

AMÉNAGER ET VÉGÉTALISER l'espace public pour des circulations partagées et contre les dérèglements climatiques

Avec la compétence voirie sur 13 de ses communes, le Grand-Orly Seine Bièvre aménage l'espace public pour permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité : piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, etc.

Elles et ils sont responsable, ingénieure et techniciens bureau d'études, assistants, assistants de gestion, ingénieurs, contrôleurs et suivi de travaux, responsables d'équipe, de régie ou de site, agents d'exploitation technique, en charge de l'espace urbain, de la voirie, du roulage, de la signalisation, du mobilier urbain, de l'unité écologique des lacs. Environ 85 agents au service de l'aménagement et de la gestion du quotidien de l'espace public.

EXEMPLES DE RÉALISATIONS 2021 :

À Savigny sur Orge

- Aménagement de trottoir Jacques Cœur devant la médiathèque André Malraux.

À Viry-Chatillon

- Reprise des enrobés du carrefour avenue des Sablons, angle avenue Kennedy.
- Enfouissement des réseaux sur le quartier des Blancs Manteaux et aménagement de la place du Drapeau.

À Athis-Mons

- Requalification de la rue Godecaux (trottoirs, chaussée et fixation du stationnement).

À Paray-Vieille-Poste

- Réaménagement de voirie rue Paul Lafargue.

À Morangis

- Reprise des enrobés de chaussée rue Gabriel Péri et avenue de la République en accompagnement des travaux d'assainissement.
- Végétalisation des trottoirs et sécurisation des traversées piétonnes rue des Marguerites.

À Villejuif

- Rue Sacco et Vanzetti : aménagement des trottoirs pour l'accessibilité PMR, installation de mobiliers urbains pour la sécurité des piétons, mise en place d'une zone 30.

À L'Haÿ-les-Roses

- Quartier du 8 Mai 1945 : enfouissement des réseaux avec remplacement des armoires vétustes, rénovation totale de l'éclairage public.
- Rue Jules Ferry : mise en sécurité et imperméabilisation de la chaussée.

À Cachan

- Rue des Deux-Frères : amélioration du cadre de vie, sécurisation des abords des groupes scolaires et des crèches.



Sur l'année 2021, les équipes d'astreinte sont intervenues **2006 fois** sur le territoire **932 interventions réalisées sur le secteur Nord** (contre 523 en 2020) **1074 interventions réalisées sur le secteur Sud** (contre 921 en 2020)

ACCOMPAGNER les évolutions liées aux transports et DÉVELOPPER les mobilités actives



Le Grand-Orly Seine Bièvre s'est donné trois grands objectifs sur l'enjeu des mobilités : promouvoir des modes alternatifs à la voiture, défendre des itinéraires et intermodalités sans rupture et équitablement réparties, accompagner la transformation des quartiers de gares.

Ils et elles sont chefs de projet mobilité, directeur grands travaux. Ils accompagnent les réflexions et la mise en œuvre autour de l'arrivée des nouvelles gares du Grand Paris Express (10 sur le territoire) et du maillage territorial des réseaux de mobilité pour favoriser l'intermodalité (passer d'un mode de transport à l'autre) et une juste desserte des quartiers. Ils se mobilisent auprès des opérateurs de transport dans les pôles existants pour calibrer l'offre multimodale.

FAVORISER L'USAGE DU VÉLO

Le principe d'un **plan vélo à l'échelle des 24 communes** a été acté en bureau territorial en juin 2019. Il a pour ambition de développer un système global avec une logique de maille, au-delà des simples aménagements cyclables pour intégrer toutes les composantes possibles.

Pour sensibiliser au besoin de cohérence entre communes et dans les choix d'aménagement, une première **visite intercommunale à vélo** de 25 km a été organisée **autour de la plateforme d'Orly**. Ce fut l'occasion d'un partage de retours d'expérience entre collectivités, d'une pratique des aménagements cyclables pour retenir les plus confortables et faire prendre conscience du quotidien des cyclistes et de l'intérêt d'une vision au-delà du périmètre communal.

Organisée à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, la 1^{ère} édition de la **Semaine territoriale de la mobilité, du 15 au 23 septembre 2021**, voulait **sensibiliser la population** aux enjeux que posent les mobilités et aux alternatives possibles à la voiture individuelle, en proposant des animations grand public sur la thématique du « vélo » :

Il s'agissait de **promouvoir l'usage du vélo et aider les habitants à se « remettre en selle »**, afin d'accélérer les changements d'habitude participant à réduire les émissions de polluants et la congestion sur le territoire.



- **Atelier d'autoréparation vélo** avec « La Cyclofficine » d'Ivry-sur-Seine
- **Vélo-smoothie** (fabriquer son smoothie en pédalant) avec « Les paniers de Léa »
- **Test de vélos à assistance électrique et trottinettes électriques** avec « Clean Energy Planet »
- **Distribution de sonnettes et protège-selles** aux couleurs de l'EPT avec le slogan « en selle ! »
- **Distribution d'un flyer d'informations concernant les aides à l'achat de vélos** sur notre territoire

AMÉNAGER LES PÔLES GARES : L'EXEMPLE DE VILLEJUIF IGR

La gare de Villejuif Institut Gustave Roussy mettra **en correspondance la ligne 15 Sud et la ligne 14 Sud du Grand Paris Express à l'horizon 2025**. 100 000 voyageurs fréquenteront à terme la gare chaque jour dont 90% en correspondance M14/M15.

La gare Villejuif IGR est une des gares emblématiques du réseau du Grand Paris. Sa fréquentation prévisionnelle à l'heure de pointe du matin est estimée à près de 13 000 voyageurs pour les lignes 15 Sud et 14 Sud confondues.

L'étude de pôle est pilotée par le Grand-Orly Seine Bièvre.

Cette étude doit prévoir tous les aménagements et services qui permettront d'accéder à la gare le plus possible par les modes alternatifs à la voiture, à savoir le bus, la marche et le vélo principalement. **Les principes d'aménagement ont été validés en 2021** avec une station bus au plus proche de la gare sur la partie Est du parvis et des itinéraires cyclables sécurisés sont à l'étude en itinéraires est-ouest et nord-sud.

Les piétons devraient bénéficier quant à eux de larges espaces dédiés pour accéder à la gare, le tout dans **une ZAC où la place de la voiture est réduite au strict nécessaire** pour inciter à l'usage d'autres modes de déplacements. L'année 2022 verra l'aboutissement de cette étude de pôle pour ensuite laisser place aux aménagements des espaces publics.



perspective Gare Villejuif IGR
© Dominique Perrault Architecture

DOUBLER LE CENTRE DE REMISAGE DE LA LIGNE DE MÉTRO 14 DE MORANGIS PAR UNE GARE VOYAGEURS

S'inscrivant dans le cadre de son travail partenarial autour de la plateforme d'Orly, **le Grand-Orly Seine Bièvre a engagé une étude d'opportunité et de faisabilité** pour la réalisation d'une gare supplémentaire de voyageurs sur la ligne 14 du Grand Paris Express à Morangis. Il a présenté **au comité des partenaires le 6 juillet 2021** le rapport confirmant l'opportunité de réaliser cette gare qui permettrait :

- **le désenclavement des communes nord-essoniennes** au sud de la plateforme aéroportuaire d'Orly
- **l'accès aux pôles d'emplois** sur et au nord de la plateforme aéroportuaire
- **l'accès à l'emploi** sur la commune de Morangis
- **la limitation du trafic de transit** au sein des communes
- **un transport en commun performant**, direct et adapté pour les employés et les étudiants
- **un accès aux établissements de santé**
- l'accès au Grand-Paris Express **pour les habitants du nord de l'Essonne**
- une réponse aux **objectifs de la Zone à Faibles Emissions (ZFE)**.

L'étape suivante est l'élaboration de propositions de faisabilité d'une gare voyageurs, accompagnée d'un pôle multimodal.



Institut Gustave Roussy-Cancer Campus-Villejuif

S’AFFIRMER comme un territoire métropolitain incontournable

- Valoriser les composantes incontournables au cœur de la métropole
- Agir pour un territoire productif et innovant
- Soutenir les projets d’aménagement et de renouvellement urbain

AGIR pour un territoire productif et innovant

Dans le cadre d'une compétence qu'il exerce en partage avec la Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris, le Grand-Orly Seine Bièvre se mobilise et se positionne auprès des différents acteurs pour soutenir le tissu économique existant, développer l'activité productive du territoire et renforcer la coordination des actions au profit des acteurs économiques et des habitants.

La mise en œuvre de la démarche « Territoire d'industrie » devrait s'accélérer dans le cadre du plan de relance. Pour plus de cohérence, elle a été liée à celle du Contrat de Transition Écologique avec la mise en place d'instances de gouvernance communes.

UNE STRATÉGIE TERRITORIALE RELANÇÉE

La nouvelle feuille de route 2021-2025

Présentée en novembre 2021 lors des Assises du développement économique, organisées par l'EPT, la Feuille de Route 2021-2025 définit **les enjeux principaux et les actions prioritaires** pour accompagner la transformation économique et écologique **au bénéfice des habitants**.

Ce document stratégique et opérationnel retient comme un engagement majeur de l'EPT la nécessité de **favoriser l'émergence d'une économie plus responsable**, répondant aux enjeux de la transition écologique et de la création de nouveaux emplois.

Nouvelle gouvernance commune à Territoire d'Industrie (TI) et au Contrat de Transition Écologique (CTE)

Co-piloté par l'EPT et l'État, l'objectif est de mettre en œuvre les plans d'actions TI et CTE ; labelliser de nouveaux projets ; mobiliser les opérateurs afin d'obtenir les financements et les accompagnements techniques :

- Pose de la 1^{ère} pierre du projet Single Roof d'Air France Industrie à Orly, suite à l'obtention de 1,8M€ de subventions grâce à Territoire d'industrie;
- Organisation avec JEREMY et Air France Industries de 2 sessions de sas de pré-préparation à la formation mécaniciens aéronautiques, ciblées sur les moteurs nouvelles générations
- Aerial Cobotics (Rungis) lauréate de l'AAP investissements dans les secteurs stratégiques : ±260 000 € de subventions obtenues
- Co-financement d'études par la Banque des Territoires

Au cœur de l'action, le soutien prioritaire aux types d'activités :

- productives
- durables et écologiques
- inclusives et solidaires,
- innovantes

Dans 5 domaines d'activités identifiés comme porteurs d'avenir pour le territoire :

- santé / bien-être / autonomie
- ville durable
- ville de demain
- numérique et industries connexes
- agroalimentaire



VALORISER les composantes incontournables au cœur de la métropole

En complément de son action sur le renouvellement de la ville sur elle-même, Grand-Orly Seine Bièvre est impliqué au côté des villes sur les objets existants et particuliers de son territoire, notamment autour de l'aéroport d'Orly.

ACCOMPAGNER LES ENJEUX DE L'AÉRIEN DANS LE DIALOGUE

Dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) du Grand-Orly signé en janvier 2020, **une étude a été lancée sur le développement urbain, économique et commercial du Grand-Orly** en co-maîtrise d'ouvrage avec l'Établissement public d'aménagement Orly Seine Amont, la Métropole du Grand Paris et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, et avec l'appui financier et la participation de l'État et du Département de l'Essonne. Elle vise **à proposer une vision d'ensemble de développement et d'aménagement à l'échelle des 17 communes¹ concernées par le Grand-Orly**.

L'EPT a pu apporter sa contribution à la révision du **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)** de l'aéroport d'Orly pour la période 2018-2023, à l'occasion de la consultation publique clôturée le 25 octobre 2021 :



Co-organisée avec le Groupe ADP, s'est tenue une **réunion d'échanges entre les acteurs de l'aérien (dont Airbus et plusieurs compagnies) le 8 novembre 2021**, afin de connaître et de débattre des actions entreprises pour réduire les impacts de l'aéroport Paris-Orly (gaz à effet de serre, nuisances sonores, qualité de l'air) et améliorer son intégration dans le territoire (accessibilité, développement économique et emploi).

FINALISER LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU SITE DU TRIAGE À VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Le Comité de pilotage et l'ensemble des membres du **Contrat d'Intérêt National²** ont décidé de mener des **études complémentaires (étude de marché sur les activités utilisatrices des infrastructures logistiques, phasage du projet d'aménagement, déplacement du bâtiment C2MI de la SNCF)** et de conforter le projet en mobilisant les acteurs via des ateliers et des rencontres bilatérales. **La RATP a officialisé son soutien au projet et l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir a formalisé sa volonté d'intégrer le CIN Triage.**

Une étude sur les espaces publics vécus a été engagée. La première partie de ce travail est d'avoir une définition originale des espaces publics, analysés sous le prisme du vécu, qui se sont illustrés dans **4 catégories : animation, révélation, réconciliation et épanouissement**. Tout au long de cette première phase, les communes et les services de l'EPT ont été associés à la conduite du travail, l'une des préoccupations majeures étant son appropriation par les services opérationnels, au bénéfice des habitants. **L'année 2021 a permis de poser les bases de l'étude et de son animation collective, avant d'engager en 2022 les observations de terrain.**



¹Il s'agit de 15 communes membres de l'EPT GOSB (Ablon, Athis-Mons, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Orly, Paray-Vieille-Poste, Rungis, Savigny-sur-Orge, Thiais, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Viry-Châtillon) et de 2 communes de la CA Paris-Saclay (Chilly-Mazarin, Wissou). C'est un espace de 9 300 hectares avec 360 000 habitants.

²Contrat d'Intérêt National (CIN) du Quartier de Triage, signé le 31 janvier 2018 entre l'État, le Département, les 3 communes de Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi et Valenton, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, l'EPA ORSA et SNCF Réseau. Le CIN concerne 200 hectares d'emprises ferroviaires ainsi que le quartier urbain de Triage.

SOUTENIR les projets d'aménagement et de renouvellement urbain

● ● L'EPT, les villes et leurs partenaires sont engagés dans le pilotage ou l'accompagnement de 70 projets urbains qui se caractérisent par leur diversité d'échelles et de typologies. L'implication quotidienne du Grand-Orly Seine Bièvre dans la réalisation de ces projets, se traduit par le co-pilotage opérationnel et des études pré-opérationnelles. Les secteurs de contrat d'intérêt territorial sont porteurs de développement et de renouvellement du tissu urbain en faveur de la qualité de vie des habitants.

Elles et ils sont ... chargé(e) de mission Aménagement/PLU ou Relogement, chargé(e) d'étude NPNRU, responsable de secteur ou instructeur(trice) application du droit des sols, responsable administrative et financière, assistante de gestion...

DES AVANCÉES IMPORTANTES POUR LES FUTURS PÔLES DE VIE ET D'ATTRACTIVITÉ

En matière de conduite de projet et d'ingénierie financière, l'année 2021 a été marquée par :

• Une réflexion sur l'état d'avancement des projets d'aménagement

En qualité de pilote, l'EPT a conduit une réflexion pour mieux rendre compte de l'état d'avancement, réflexion appelée à se traduire en 2022 par la mise en place de nouvelles annexes jointes aux délibérations du Conseil territorial, pour faciliter la compréhension des projets par les décideurs locaux, et par conséquent par les habitants.

• Un accompagnement sur l'évolution de la Taxe d'aménagement

L'EPT a accompagné en 2021 les communes dans les évolutions introduites par la loi de finances 2021 en mettant en place des outils dédiés. Un des enjeux est de faciliter la connaissance de ces périmètres pour informer au mieux le grand public et les professionnels de l'immobilier.

• **La signature de la convention stratégique avec l'EPFIF** signée le 31 mai 2021, elle vise à participer à 13 actions décrites dans le programme d'action du Projet de Territoire, avec une dotation de 250 000€ sur 5 ans.

• L'entrée au capital de la SADEV 94

Au début de l'année 2021, les services ont préparé l'entrée de l'EPT au capital à hauteur de 3 %. L'EPT participe à la gouvernance de la SADEV94 depuis le Conseil territorial du 13 avril 2021.

CAMPUS CACHAN

Depuis l'annonce du départ de l'École Normale Supérieure du site de Cachan, la Ville de Cachan et Grand-Orly Seine Bièvre ont saisi cette opportunité de connecter ce site à l'ensemble de la ville, tout en conservant sa vocation d'enseignement supérieur.

À travers ce projet, il s'agira de créer un équipement à forte valeur écologique pour le territoire. Les qualités paysagères d'origine seront ainsi valorisées et la présence du végétal amplifiée. Les espaces publics requalifiés seront destinés aux différents usagers, associés au projet.

La programmation prévoit 20 000m² de logements, 500m² d'activités, 500m² d'équipement privé. Il est également prévu la création d'environ 40 000m² d'espaces publics dont environ 6 000m² de prairie plantée et 10 000m² d'espace boisé classé.

À la suite d'une consultation lancée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre en février 2020, la SADEV94¹ a été désignée aménageur (délibération du Conseil Territorial le 31 mai 2021).

SÉNIA - THIAIS / ORLY

Durant l'année 2021, les projets de la zone SÉNIA ont connu des avancées administratives :

- Pour le projet "Parcs en Scène" porté par Linkcity Île-de-France, des délibérations ont été prises sur le contrat de Projet Urbain Partenarial (PUP) permettant d'acter le financement des équipements publics dont les réseaux d'assainissement, sous la maîtrise d'ouvrage de l'EPT.
- Les études portées par l'Établissement Public d'Aménagement Orly Rungis Seine Amont ont permis d'aboutir au dossier de création-réalisation de la ZAC "Thiais-Orly", pour lequel des délibérations sont passées dans l'ensemble des instances impliquées (conseil d'administration de l'EPA ORSA, conseils municipaux des villes, Conseil Territorial Grand-Orly Seine Bièvre).
- Deux conventions d'interventions foncières ont été négociées avec l'Établissement Public Foncier Île-de-France, l'une sur le périmètre de la ZAC "Thiais-Orly", l'autre sur le périmètre lié à la SEMMARIS². Les droits de préemption urbain ont été modifiés pour tenir compte de ces nouvelles conventions.

¹ La SADEV94 est une société d'économie mixte (SEM), détenue par des actionnaires publics (à 80%) et privés. Elle intervient comme aménageur dans le Val-de-Marne, pour le compte ou en appui des collectivités territoriales, elles-mêmes actionnaires : le Département du Val-de-Marne, 18 communes de ce territoire dont 12 sont membres du Grand-Orly Seine Bièvre, et l'EPT depuis le 13 avril 2021.

² La SEMMARIS a pour mission d'exploiter et de gérer le Marché de Rungis, de commercialiser les ensembles immobiliers, d'assurer l'accueil et la sécurité des locataires et des usagers et de dynamiser l'image du Marché International.

CAMPUS GRAND PARC - VILLEJUIF

L'année 2021 a été marquée par plusieurs temps forts et avancées opérationnelles :

- Les dépôts de permis de construire des lots H (120 logements en accession, promoteur Spirit), 1^{er} marqueur de la qualité environnementale du projet avec l'usage notable de la pierre porteuse, biosourcée et en filière locale (durable et à faible impact écologique).
- L'achèvement de la commercialisation du pôle économique de la ZAC (lots D1b, D1a, B4 et B3b) et la délivrance du permis de construire du lot D1b (logements, hôtel, crèche ainsi que les 7000 m² de laboratoires portés par l'investisseur Orox-Perelis).
- La validation du dossier PRO périmètre 1 des espaces publics et la validation d'un scénario de pôle pour la future gare GPE (lire aussi page 45, « Aménager les pôles gares : l'exemple de Villejuif IGR »).
- La relance des réflexions sur la programmation sud de la ZAC, comprenant le projet de ferme urbaine, le devenir de la cité A. Gouret, la zone d'activités économiques de l'Épi d'or.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS

Faire progresser l'image des quartiers, améliorer la qualité de vie des habitants dans leurs logements (requalification du patrimoine existant et nouvelles constructions), mais également dans leur ville (requalification des espaces publics et des équipements), rendre les quartiers plus attractifs pour de nouveaux utilisateurs (habitants et entreprises), favoriser la transition écologique...

Les projets de renouvellement urbain sont des projets globaux d'intervention sur des quartiers en difficulté. Sur les 11 Projets de Renouvellement Urbain (PRU), trois sont déjà conventionnés : Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine et Orly. Ceux de Villejuif/L'Haÿ-les-Roses, Viry-Chatillon et Savigny-sur-Orge sont passés en Comité National d'Engagement de l'ANRU (CNE). Les dossiers de Villeneuve-Saint-Georges/Valenton et Vitry-sur-Seine ont été déposés en décembre 2021.

APPROFONDIR LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

2021 a été l'occasion de travailler le renforcement de l'ingénierie d'expertise de l'EPT sur cette dimension essentielle des projets en découvrant et partageant les bonnes pratiques, en examinant les projets très précisément sur cette dimension lors d'ateliers ou de demi-journées d'information thématique :

- Conception environnementale des espaces publics : coulée verte, gestion de l'eau et lutte contre les îlots de chaleur Lebon Lamartine (Villejuif) – 14 avril 2021
- Îlots de chaleur et de fraîcheur urbains : l'eau et le couvert végétal – Quartier Nord (Villeneuve-Saint-Georges) et Lutèce-Bergerie (Valenton) – 10 juin 2021
- Énergie et Bas Carbone : performances carbone des bâtiments, performances énergétiques des bâtiments et stationnement et mobilités bas carbone – Lebon Lamartine (Villejuif) – 16 juin 2021
- La gestion durable des sols : généralités sur les enjeux liés aux sols – 25 juin 2021
- La gestion durable des sols dans le cadre d'un projet urbain – 12 juillet 2021

LE PROJET SOCIAL EN RENFORT DU RENOUVELLEMENT URBAIN : L'EXEMPLE DU QUARTIER GRAND-VAUX À SAVIGNY-SUR-ORGE

Une expérimentation a été lancée en 2021 sur le quartier Grand-Vaux à Savigny-sur-Orge pour définir et formaliser un projet social en complément du conventionnement avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU). Ce projet social a vocation à articuler les dispositifs existants et recenser les besoins non couverts afin de mieux coordonner les actions existantes et en proposer de nouvelles. Il est prévu que cette expérimentation soit développée dans d'autres projets de renouvellement urbain.

Cinq axes stratégiques ont été préfigurés, à savoir :

- développement économique – emploi – insertion - entrepreneuriat
- cadre de vie – santé – animation sociale
- stratégie scolaire – offre éducative
- accès aux droits – prévention / tranquillité
- communication – démarche participative

Le projet social est élaboré en quatre étapes :

- **Phase diagnostic et propositions d'un plan d'actions** avec l'organisation d'ateliers réunissant **l'ensemble des intervenants sur le quartier.**
- **Restitution des travaux** auprès des Directions et élus pour **amender et valider les travaux / le plan d'actions.**
- **Élaboration des fiches actions.**
- **Formalisation du projet social annexé à la convention site ANRU.**



Séminaire de direction

UNE ORGANISATION au service du territoire

- L'observation du territoire
- Le secteur affaires européennes et appels à projets
- Les services mutualisés entre et avec les communes membres
- Les ressources internes et les services supports

Le rassemblement des services sur un même lieu (bâtiment Askia situé à Cœur d'Orly) début décembre 2018 a permis de travailler à une homogénéisation des cultures héritées des anciennes communautés d'agglomération et un renforcement des compétences des différents services.

L'OBSERVATION DU TERRITOIRE

Être source d'une culture commune et d'une connaissance fine du territoire basée sur le suivi de grands indicateurs, assurer un rôle de veille et d'alerte pour appréhender la situation sociale et urbaine du territoire, anticiper les évolutions et les besoins des populations, éclairer la décision publique en portant à la connaissance des élus et des techniciens des éléments d'analyse démographique, d'études de dynamiques de l'habitat, de la consommation des sols, des risques naturels et technologiques, ...

... apporter une vision transversale du territoire (de sa population, ses acteurs, ses caractéristiques, ses ressources et ses contraintes) en prenant appui sur des données, telle est l'ambition du réseau des observatoires du Grand-Orly Seine Bièvre animé par le secteur Études, SIG et observation. Pilotage du Système d'Information Géographique (SIG), intégration de données, mise à jour, exploitation, interprétation, mise en cohérence, production et diffusion de travaux.

- Observatoire **socio-démographique et de l'habitat**.
- Observatoire **foncier**.
- Observatoire **fiscal**.
- Observatoire **économique**.
- Observatoire **cohésion territoriale et politique de la ville**.

Le secteur Études, SIG et observation a particulièrement contribué aux études stratégiques suivantes : plan vélo intercommunal, étude de sectorisation de la TEOM, étude prospective sur la fourniture en eau potable. Il a intégré un groupe de travail pour construire un plan topographique à grande échelle avec les concessionnaires de réseaux (ERDF, GRDF, Orange, ...) et les conseils départementaux.

CAP VERS L'OUVERTURE DES DONNÉES DU TERRITOIRE

Le Grand-Orly Seine Bièvre est inscrit sur le site data.gouv.fr et a mis en ligne ses premiers jeux de données.

Ce faisant, il participe à enrichir une ressource essentielle pour dynamiser la vie démocratique éclairer le choix des décideurs publics ou privés.

LE SECTEUR AFFAIRES EUROPÉENNES ET APPELS À PROJETS

Au service de l'ensemble des directions du Grand-Orly Seine Bièvre et des 24 communes, ainsi que de tous les acteurs du territoire (associations, entreprises, filières, cluster, universités, écoles d'enseignement supérieur, etc.), il les informe des différentes opportunités de financements publics et privés, nationales et européennes, tout en leur proposant un accompagnement, autant que possible, sur le montage de projets et la construction de candidatures.

3 grands champs d'actions : la veille, l'analyse, la synthèse et la transmission des AAP aux parties prenantes du territoire ; l'accompagnement au montage et à la rédaction de candidatures ; l'interface avec les financeurs et les porteurs tout en assurant le suivi et l'évaluation des projets cofinancés.

Le 9 décembre 2021, le Grand-Orly Seine Bièvre et l'État ont signé l'accord de relance, déclinaison territoriale du plan France Relance et de ses **trois objectifs majeurs** : transition écologique, compétitivité, cohésion sociale et territoriale.

70 APPELS À PROJETS ET OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENTS DIFFUSÉS.

10 CANDIDATURES RÉALISÉES.

ECOCITÉ / TEPCV : **7 M€**.

ITI² SEINE AMONT : **8,5 M€**.

CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

label permettant l'accès à des fonds de l'ADEME, du Ministère de la Transition écologique, de l'AESN³, de la CDC⁴, etc.

PRIC⁵ : **600 000 €**.

100 QUARTIERS INNOVANTS ET ÉCOLOGIQUES : **3 M€**.

LES SERVICES MUTUALISÉS ENTRE ET AVEC LES COMMUNES MEMBRES

Dans une logique de solidarité avec les communes du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre et de diffusion des compétences des agents du l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, le Territoire offre une ingénierie aux communes afin de les aider à mener à bien leurs projets et leur procédure d'urbanisme et leur permettre de partager une logistique commune.

L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME...

Pour le compte des villes d'Arcueil, Gentilly, le Kremlin-Bicêtre, Fresnes, Cachan, Rungis. Elle porte sur les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, de démolir, certificats d'urbanisme opérationnels) et s'entend de l'examen de la recevabilité de la demande à la préparation du projet de décision.

LA COMMANDE PUBLIQUE

L'activité s'est organisée autour deux principaux enjeux :

- Adopter un Schéma de promotion des achats responsables (SPASER) du Grand-Orly Seine Bièvre, un outil au service des achats durables et responsables.

Les objectifs :

- > adoption du projet par les élus du territoire
- > constitution des groupes de travail
- > déploiement du dispositif, à compter de 2022, avec des enjeux d'animation, de développement des actions, de mobilisation des acteurs autour des achats durables ;

- Poursuivre le travail de groupement de commandes avec les villes membres

Ils figurent parmi les outils légaux de mutualisation des achats à disposition des acheteurs, permettant la rationalisation des procédures, l'obtention de meilleurs prix, l'association de compétences.

Des groupements de commandes lancés en 2021, parmi lesquels :

- > Groupement de commande Assurances (5 lots : Dommage aux biens, RC, véhicules, protection fonctionnelle, protection juridique) associant 10 collectivités du territoire.
- > Groupement de commande pour la conception scénographique, la réalisation et la fabrication du stand SIMI 2021, associant le Grand-Orly Seine Bièvre, Grand Paris Sud Est Avenir, Paris Est Marne & Bois.

LES ARCHIVES

Le service mutualisé entre le Grand-Orly Seine Bièvre et les villes d'Ablon-sur-Seine, d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste poursuit la collecte, la conservation, le classement, la communication et la valorisation des fonds d'archives.

2021 a été marquée par la gestion du sinistre moisissures (développement suite au confinement) et la mise en oeuvre d'un partenariat avec le lycée des arts graphiques et des arts du livre, mention complémentaire entretien des collections du patrimoine pour 2 jours d'ateliers dépoussiérage des fonds.

- 2,7 kilomètres linéaires d'archives sont conservés dans les magasins du site LU • 1117 documents ont été communiqués à des lecteurs/services versants au cours de l'année • @ArchivesT12GOSB : 344 abonnés. Un compte Twitter pour mettre en valeur les fonds conservés et l'histoire du territoire • Site internet : 500 consultations dans l'année.

LES RESSOURCES INTERNES ET LES SERVICES SUPPORTS

LA MISSION NUMÉRIQUE

Les axes de la nouvelle étape de la transformation numérique du Grand-Orly Seine Bièvre franchie en 2021 reposaient sur :

La cybersécurité

Face à la recrudescence des attaques visant des collectivités territoriales lors des périodes de confinement, l'Etat a consacré un volet de son plan de relance au renforcement de la sécurité des systèmes d'informations publics. Suite à sa candidature à l'appel à projet lancé dans ce cadre par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information, le territoire a bénéficié d'un audit de sécurité exhaustif qui a été lancé lors du dernier trimestre 2021 et dont les conclusions ont été rendues au printemps 2022. Dorénavant, le territoire dispose d'un plan d'action en matière de cybersécurité jusqu'à 2024.

Une qualité de service généralisée pour le travail des agents et le public accueilli dans les équipements.

2021 a été l'année de la mise en oeuvre du schéma directeur numérique des médiathèques du réseau historique ce qui a représenté le renouvellement et le déploiement de 111 PC pour les agents médiathécaires et 88 PC mis à la disposition du public.

Pour répondre à l'évolution des usages et des besoins, notamment pédagogiques, le réseau wifi du territoire a été étendu dans tous les conservatoires et renforcés dans certaines médiathèques. 30 nouvelles bornes ont été installées.

Un accompagnement adapté aux usages et besoins de fonctionnement des équipes.

L'activité des médiateurs s'est organisée autour des formations individuelles et collectives dans le cadre de la pérennisation du télétravail.

75 CONTENUS PÉDAGOGIQUES
180 ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS
34 SESSIONS COLLECTIVES

LE SERVICE COMMUNICATION

Informier, sensibiliser et valoriser.

En 2021, le pôle communication a organisé son action en trois axes : **informer, sensibiliser et valoriser**. Notamment en matière de **gestion des déchets** lors du passage en extension de tri pour plusieurs communes. Il s'agissait d'accompagner les usagers pour améliorer la performance du geste de tri.

Ce travail a été mené en étroite collaboration avec les services communication communaux afin de permettre de mieux collecter, réduire et valoriser les déchets produits sur le Territoire (mise en oeuvre de groupes de travail com Villes + Territoire).

L'année a été marquée par la forte volonté des services du Territoire d'avoir un **renouveau d'image**. En lien avec les projets des établissements, le pôle a repensé la stratégie de communication et de marque de plusieurs équipements : L'Ecomusée Fresnes | Grand-Orly Seine Bièvre, la Maison de l'environnement et l'Ecole et Espace d'Art Camille Lambert.

Animer le dialogue avec les publics

En interne, le pôle pilote les Midis de l'EPT (1 rdv/mois), dédiés au partage et l'explication des projets et politiques publiques. En externe, le dialogue avec la population se tient principalement via les outils numériques : vidéos, sites internet et réseaux sociaux.

COMMUNICATION PRINT

210 CAMPAGNES

RÉSEAUX SOCIAUX

1470 ABONNÉS

1343 ABONNÉS

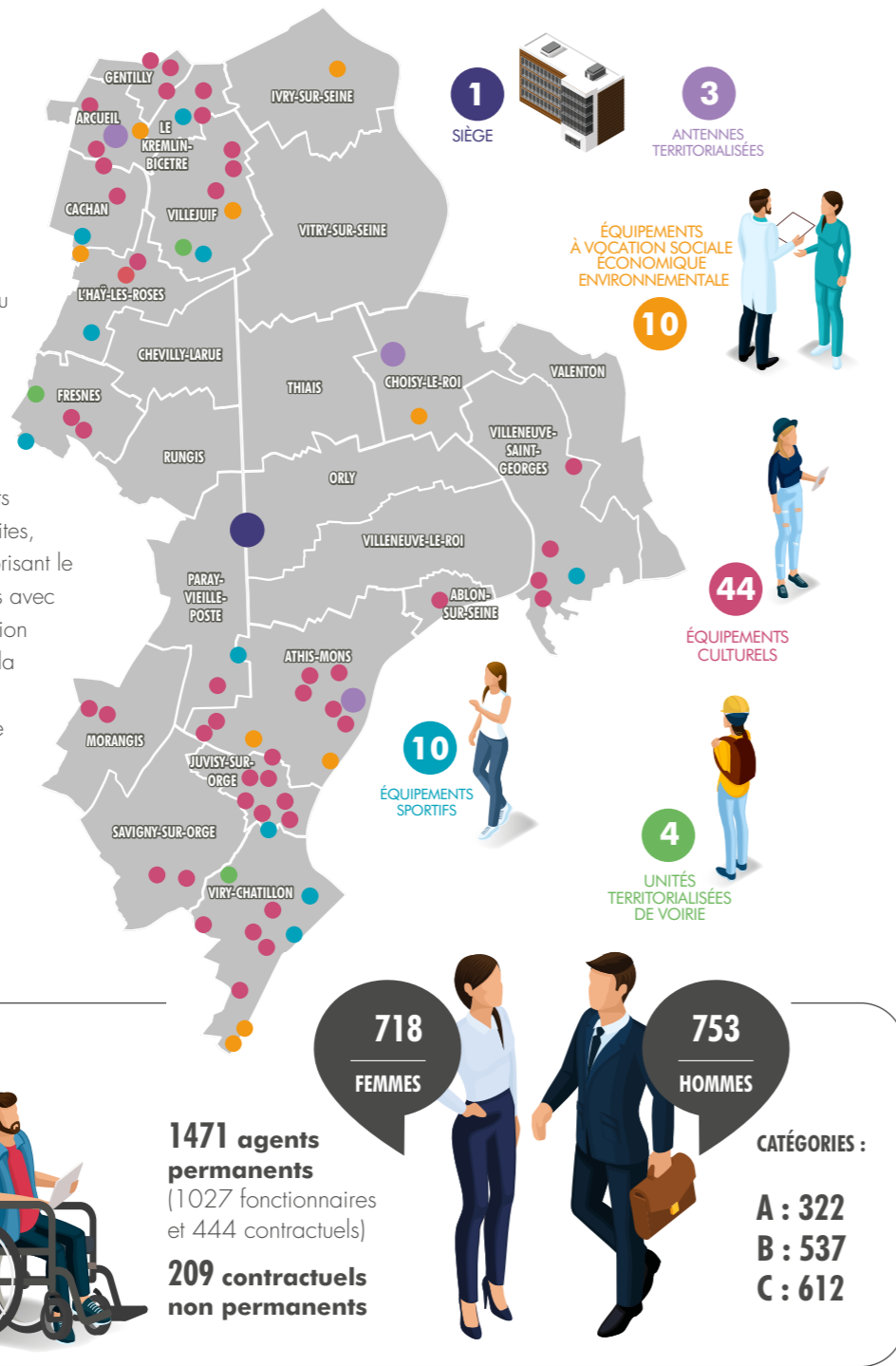
3052 ABONNÉS

LES MOYENS GÉNÉRAUX

Les Moyens Généraux ont poursuivi en 2022 leur intégration au Secrétariat Général, afin de répondre aux besoins essentiels au bon fonctionnement de notre collectivité : réception et diffusion du courrier, standard téléphonique général, accueils des deux principaux sièges administratifs (les sites « Lu » et « Askia ») ; mise à disposition de l'ensemble des moyens nécessaires aux différents établissements et agents (véhicules légers, EPI, copieurs, mobiliers, documentation, fournitures administratives ou sanitaires ...), pilotage du nettoyage des bâtiments ; accompagnement des initiatives portées tant par la gouvernance que par l'administration du Grand-Orly Seine Bièvre en lien avec le cabinet du président et les directions concernées par le déploiement d'installations provisoires ou l'organisation des prestations de traiteur ; participation à la démarche de mutualisation des moyens avec les communes de notre territoire en portant des groupements de commandes.

LES RESSOURCES HUMAINES

La politique RH du territoire accompagne un service public de qualité au service des usagers du Grand-Orly Seine Bièvre. Pour ce faire, elle promeut la qualité de vie au travail via une action sociale et une protection sociale complémentaire de qualité, et un dialogue social riche et permanent. Malgré la crise sanitaire qui s'est poursuivie sur 2021, les 1471 agents permanents, répartis sur plus de 70 sites, ont pu bénéficier d'une politique favorisant le développement de leurs compétences avec un accent particulier mis sur la formation (lien privilégié avec le CNFPT) et sur la passation des concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale.



Répartition par direction (en pourcentage) :



* FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET OPTIMISATION DES MOYENS.

Temps forts de la politique RH

Des réorganisations de services ont été validées en comité technique, avec principalement :

- la suppression de la DGA RH / moyens généraux avec le rattachement du pôle RH à la DGA déjà composée des pôles Finances et Commande publique (RHFCP) et celui du pôle moyens généraux au Secrétariat Général ;
- la fusion des DGA « prospective, projet de territoire » et « développement territorial » en une seule et nouvelle DGA « Développement et transition écologique » (DTE).

Temps de travail

Entamée dès 2017, la réflexion autour de la durée annuelle du travail et de l'organisation des temps de travail s'est accélérée en vue du passage obligatoire aux 1607 heures (respect du cadre légal imposé par la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019), avec un triple objectif : l'efficacité du service / équipement au regard de ses missions, l'instauration du principe d'équité, l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents (bien-être).

Adoption d'un plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, avec notamment une adhésion au Centre Hubertine Auclert qui contribue à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et qui promeut l'égalité femmes-hommes.

La politique en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap (taux d'emploi direct de 4,34%) s'est enrichie avec la première participation du Grand-Orly Seine Bièvre au DuoDay® 2021 avec la formation de 9 duos. Cette action vise à la fois à sensibiliser les salariés au handicap et à mettre en avant les dispositifs facilitant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Les lignes directrices de gestion relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels (avancement de grade) ont été validées en 2021.

Fabrique du management

Après un temps de co-construction de la stratégie managériale, le **programme d'action** a été mis en œuvre pour permettre le développement des compétences managériales au service de l'action publique. L'enjeu était de mettre en œuvre les actions et de les faire connaître auprès de tous les managers.

- des **demi-journées d'intégration des cadres** en prolongement de la journée d'accueil des nouveaux arrivants : permettre aux managers d'avoir les clés pour se positionner comme « cadre » au territoire ;
- la **construction du plan de formation** au plus près des besoins exprimés et des orientations stratégiques du territoire ;
- le **lancement des ateliers de co-développement** pour ouvrir un espace sécurisé entre pairs : ouvrir ses perspectives d'action dans sa pratique managériale ;
- le lancement d'un **marché de prestations d'appuis externes** : accompagnement dans la formalisation d'un projet de service / d'établissement, réalisation d'un audit de service, coaching individuel, conseil en matière d'animation d'équipe ;
- une **mission autour du « mode projet »** pour la réalisation d'un référentiel du territoire.

3 sessions d'intégration des cadres • 113 agents présents aux **10 sessions de formation** programmées entre septembre et décembre

Co-développement : 3 groupes, 7 séances animées pour un total de **20 bénéficiaires**

FORMATION

Budget : **543 927 €**

Nombre de jours de formation = **1738**

dont **77 jours** dédiés à la prévention

476 agents ont suivi au moins **1 jour de formation**

• **72 agents** (fonctionnaires) ont suivi une formation

d'intégration : **8 A / 15 B et 49 C • 10 agents**

ont réussi un concours de la FPT : **6 hommes et 4 femmes**

ACTION SOCIALE :

Budget : **534 968 €** (soit 0,81% de la masse salariale hors mises à disposition), dont **201 000 €**

pour le **COSC** et **296 676 €** pour le **CNAS**

• **2 agents** du pôle RH mis à disposition du **COSC**

pour **gérer les prestations du CNAS et du COSC**

DIALOGUE SOCIAL :

4 séances du Comité technique • **4 du CHSCT**

• **1 réunion** Dialogue social mensuelle

Télétravail

Toujours soucieux d'un équilibre vie professionnelle vie personnelle et d'une réduction de l'empreinte carbone liée aux trajets domicile-travail, le Grand-Orly Seine Bièvre a poursuivi son expérimentation du télétravail avec 3 enjeux : **élargir les bénéficiaires** (activités télétravaillables), **prendre en compte la dimension collective et managériale, accompagner les agents** dans cette nouvelle modalité (avec un point d'attention sur la prévention des risques professionnels).

- Une ouverture plus forte aux agents situés dans les équipements et à l'espace public : 54% des candidatures émanent d'Askia (78% auparavant) au bénéfice principalement des médiathèques (14%), des autres équipements culturels (7%) et des équipes de l'espace public (5%).
- Une **répartition des candidatures** mieux équilibrée entre les différentes catégories hiérarchiques.

TÉLÉTRAVAIL

507 demandes de télétravail pour la phase transitoire (222 sur la première phase d'expérimentation)

227 agents formés lors de 12 ateliers télétravail

43 managers formés sur « l'intégration du télétravail dans ses pratiques de management »

LES FINANCES EN 2021

La direction des finances du Grand-Orly Seine Bièvre poursuit son travail de clarification des relations entre les villes, la Métropole du Grand Paris et le Territoire.

Un cycle budgétaire enrichi

Deux nouvelles étapes s'ajoutent au cycle budgétaire : les préconférences et les rencontres avec les 24 villes.

Les préconférences budgétaires entendent répondre à plusieurs enjeux :

- **Associer** plus en amont les élus, afin qu'ils aient une connaissance précise des projets, des priorités, de leurs évolutions et des impacts budgétaires liés.
- **Améliorer** la coordination et la transmission de l'information entre les services
- **Disposer** d'une vision consolidée des fonctions supports et des services ressources
- **Renforcer** la maîtrise des coûts et des risques grâce à une plus grande prévisibilité et une meilleure priorisation.
- **Faciliter** la prise de décision

Les rencontres budgétaires organisées avec les 24 communes membres du Territoire ont permis de répondre aux besoins de communication entre les services des villes et du Grand-Orly Seine Bièvre ; de faire un point sur l'investissement, déterminer les volumes d'emprunt associés et de s'assurer du processus de validation des projets prioritaires et des inscriptions correspondantes au sein des villes et du Grand-Orly Seine Bièvre.

En parallèle, l'avancée des travaux sur le Pacte financier, fiscal et social ainsi que sur la Programmation pluriannuelle des investissements ont pour objet de :

- **Replacer** le Grand-Orly Seine Bièvre sur une trajectoire financière viable et soutenable,
- **Doter** l'administration d'outils de pilotage performants tendant vers une comptabilité par blocs de compétences,
- **Renforcer** les effets de mutualisation,
- **Définir** le degré d'ambition du territoire sur les prochaines années.

1 BUDGET PRINCIPAL

2 BUDGETS ASSAINISSEMENT

3 BUDGETS ÉCONOMIQUES

19 328 FACTURES PAYÉES

↘ 4,5 M€ DE L'ENDETTEMENT

PLUS DE 26 000 FICHES D'INVENTAIRE PATRIMONIAL



Le budget principal du territoire

En 2021 **les dépenses courantes du budget principal du Grand-Orly Seine Bièvre se sont élevées à plus de 388 millions d'euros**. La Dotation d'équilibre versée à la Métropole du Grand Paris, dépense obligatoire, représente 40% de ces dépenses (157 M€).

Les principaux postes de dépenses courantes

En termes d'activité, le premier poste de dépenses courantes concerne la collecte et le traitement des déchets avec près de 89 M€. Viennent ensuite les équipements culturels et sportifs à hauteur de 50 M€ et les services urbains et environnementaux (voirie, éclairage public, notamment) pour 23 M€.

Les recettes courantes du Grand-Orly Seine Bièvre de 2021 s'élèvent à 410,8 M€.

Elles proviennent :

- des communes, via le Fonds de Compensation des Charges Territoriales pour 136 M€
- de la Cotisation Foncière des Entreprises, dont le taux est voté par l'EPT, pour 124,8 M€
- de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et redevances spéciales pour 74,9 M€
- de la tarification des services et des recettes domaniales pour 7,6 M€

En 2021, le Grand-Orly Seine Bièvre a contribué à hauteur de 31,1 M€ à l'investissement public dans les domaines de l'aménagement de l'espace public, des équipements culturels et sportifs notamment.

Il a en outre remboursé son capital de dette pour 19,5 M€ sur un encours de dette au 31 décembre 2021 de 214 M€. L'encours est varié entre emprunts à taux fixes (73,8%), à taux variables (24,2 %) et structurés (1,9%). Il est ainsi sécurisé tout en permettant de profiter, par sa part variable, des opportunités de baisse de taux avec des produits simples sur des index sûrs.

L'année a ainsi été marquée par une nette amélioration de la situation financière :




- Un endettement en baisse : - 4,5 M€.
- Une épargne en augmentation : l'épargne brute progresse avec 29,4 M€ contre 18 M€ en 2020.
- La capacité de désendettement est en amélioration : elle s'élève à 7 ans et 3 mois.
- Le coût de la dette diminue en 2021 : le remboursement des emprunts en 2021 représente 23,7 M€ contre 24,2 M€ pour l'exercice précédent.





Agir pour et avec vous

Siège : Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
Bâtiment Askia | 11 rue Henri Farman | BP 748 | 94398 Orly aéroport Cedex
Tél : 01 78 18 22 22

 T12GOSB  T12GOSB  Grand-Orlyseinebievre
www.grandorlyseinebievre.fr

Ablon-sur-Seine | Arcueil | Athis-Mons | Cachan | Chevilly-Larue | Choisy-le-Roi | Fresnes | Gentilly | Ivry-sur-Seine |
Juvisy-sur-Orge | Le Kremlin-Bicêtre | L'Hajj-les-Roses | Morangis | Orly | Paray-Vieille-Poste | Rungis | Savigny-sur-
Orge | Thiais | Valenton | Villejuif | Villeneuve-le-Roi | Villeneuve-Saint-Georges | Viry-Chatillon | Vitry-sur-Seine